

**Ministère
des Transports**

Québec



Service de la Planification et
de la Programmation
Direction de la Coordination, de la
Planification et des Ressources
Direction générale de Québec et de l'Est



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (Été 2008)
SITE DU MOULIN À FARINE (CkEm-1)
RIVIÈRE À LA LOUTRE
LA MALBAIE**

Service des projets
Direction de la Capitale-Nationale
Direction générale de Québec et de l'Est
Ministère des Transports du Québec

CANQ
TR
QUE
CPR
200



Août 2009

**Ministère
des Transports**

Québec



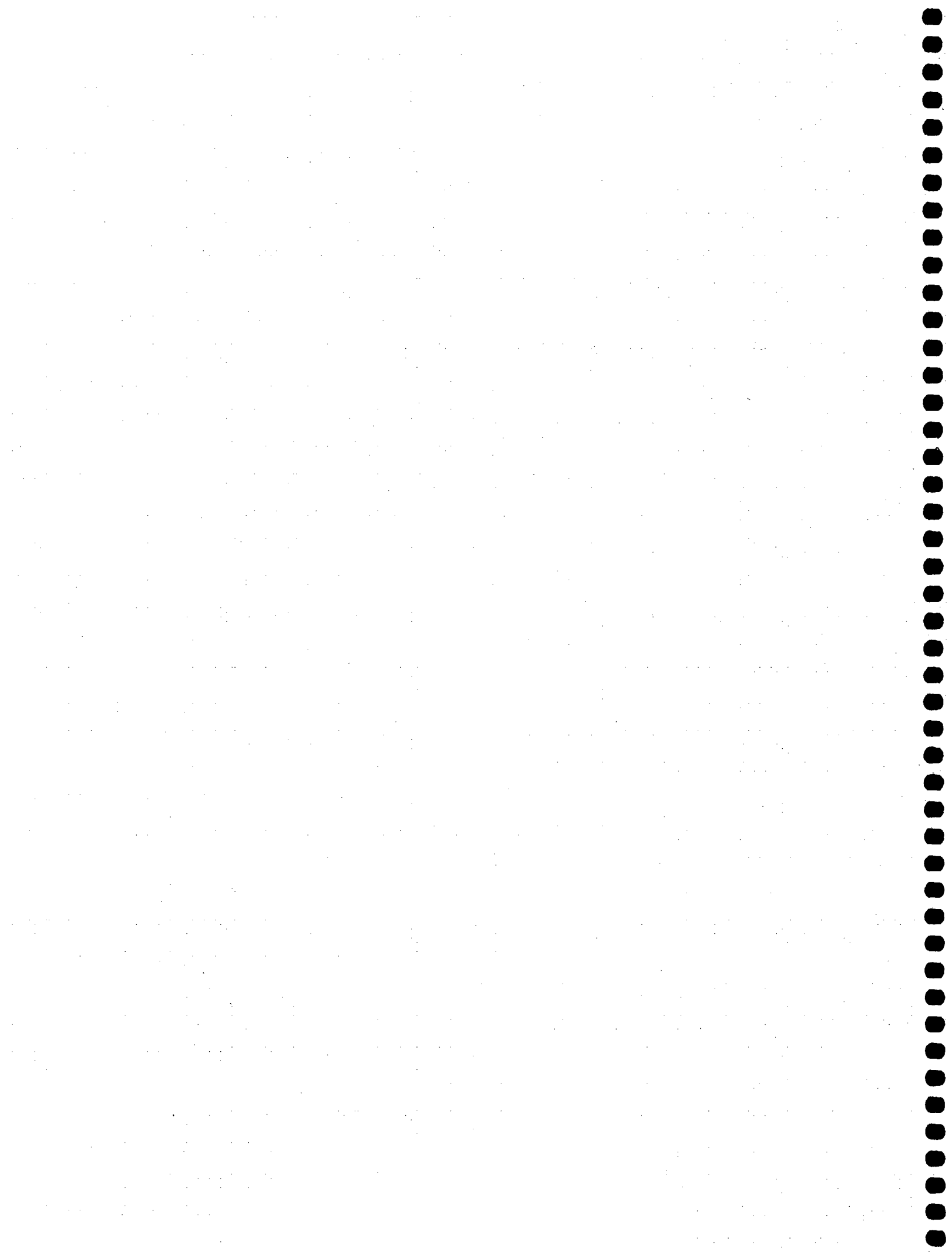
Service de la Planification et
de la Programmation
Direction de la Coordination, de la
Planification et des Ressources
Direction générale de Québec et de l'Est

**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (Été 2008)
SITE DU MOULIN À FARINE (CkEm-1)
RIVIÈRE À LA LOUTRE
LA MALBAIE**

**Service des projets
Direction de la Capitale-Nationale
Direction générale de Québec et de l'Est**



Août 2009



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (Été 2008)
SITE DU MOULIN À FARINE (CkEm-1)
RIVIÈRE À LA LOUTRE
LA MALBAIE**

**Service des projets
Direction de la Capitale-Nationale
Direction générale de Québec et de l'Est**

(Permis de recherche archéologique au Québec : 08-LALD-01)
(N° de dossier, ministère des Transports du Québec : 6203-07-AD03)

Rapport préparé par :

Ruralys

1642 rue de la Ferme

La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Téléphone : (418) 856-6251

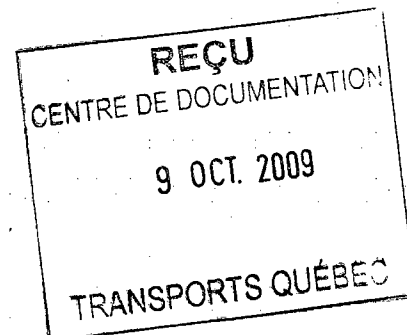
Télécopieur : (418) 856-2087

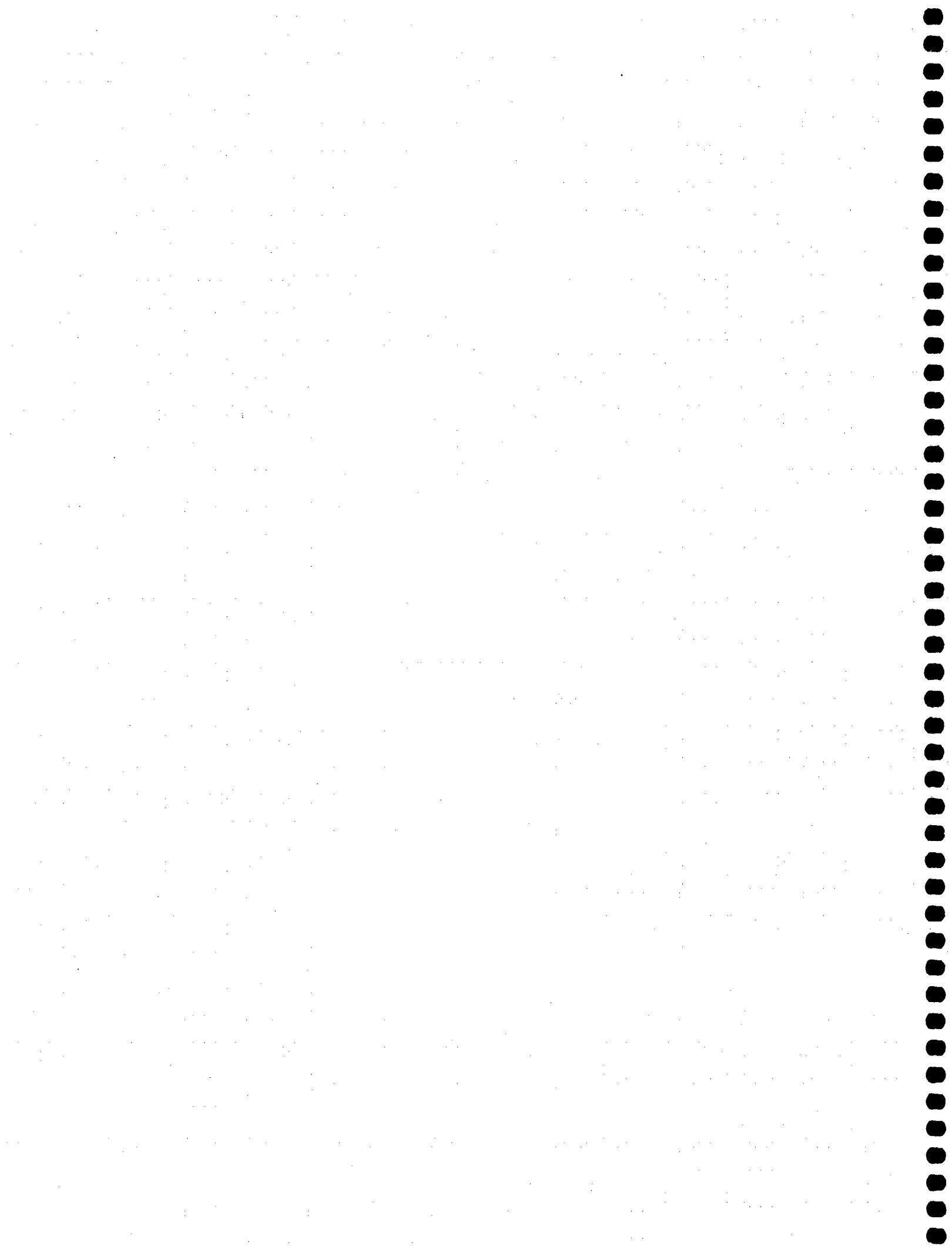
Adresse de courriel : ruralys@bellnet.ca

Août 2009

CANQ
TR
QUE
CPR
200

Ministère des Transports
Centre de documentation
700, boul. René-Lévesque Est,
21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1





RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet du réaménagement de l'intersection de la route 138 et du chemin du Bas-de-l'Anse à La Malbaie et de celui de la reconstruction du pont de la rivière à la Loutre (n° projet MTQ 154-99-0643). Cette intervention archéologique a toutefois été limitée à une section de l'emprise du ministère des Transports du Québec (MTQ) qui est située dans les limites du lot 362 ptie, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Fidèle. Au moment de l'inventaire archéologique, cette partie de l'emprise était toujours la propriété de monsieur Réal Desbiens. Une entente signée entre les deux parties autorisait la réalisation de l'inventaire archéologique.

Le principal objectif de cet inventaire visait à évaluer l'état des vestiges d'un ancien moulin pouvant être menacés par la réalisation du projet du MTQ. Cette évaluation incluait également celle des fondations en pierre d'un bâtiment situé à proximité des vestiges du moulin et visibles à la surface du sol. Enfin, la réalisation de sondages exploratoires devait permettre de vérifier la présence ou l'absence d'autres vestiges archéologiques en lien ou non avec ceux du moulin.

L'inventaire archéologique confirme que l'occupation humaine des lieux est contemporaine et ultérieure à la construction du moulin. L'inventaire a permis de dégager les vestiges du moulin ainsi que certains aménagements associés à son occupation. Les vestiges en pierre d'un bâtiment, possiblement la maison du meunier, ont également été dégagés. Des sondages réalisés à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de ce bâtiment ont permis de recueillir des objets qui témoignent de l'occupation des lieux. Enfin, les vestiges des fondations d'une petite dépendance possiblement un hangar, ont été découverts au sud de ce bâtiment. Une grande quantité d'objets en métal ferreux a également été mise au jour dans ce secteur. À la suite de cet inventaire, le site du moulin à farine de la rivière à la Loutre s'est vu attribuer le code Borden CkEm-1.

Compte tenu de l'inventaire archéologique détaillé qui a été réalisée sur le site du moulin à farine de la rivière à la Loutre, il n'est pas recommandé de réaliser une fouille archéologique. Les données archéologiques recueillies sur le site, les données historiques disponibles sur ce même site et la présence de plusieurs moulins qui ont déjà fait l'objet de mise en valeur dans la région de Charlevoix, sont suffisantes. Cependant, il est recommandé que les meules de pierre présentes sur le site soient prélevées et remis à un organisme en patrimoine dans la région ou à toutes autres instances s'intéressant à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine charlevoisien.

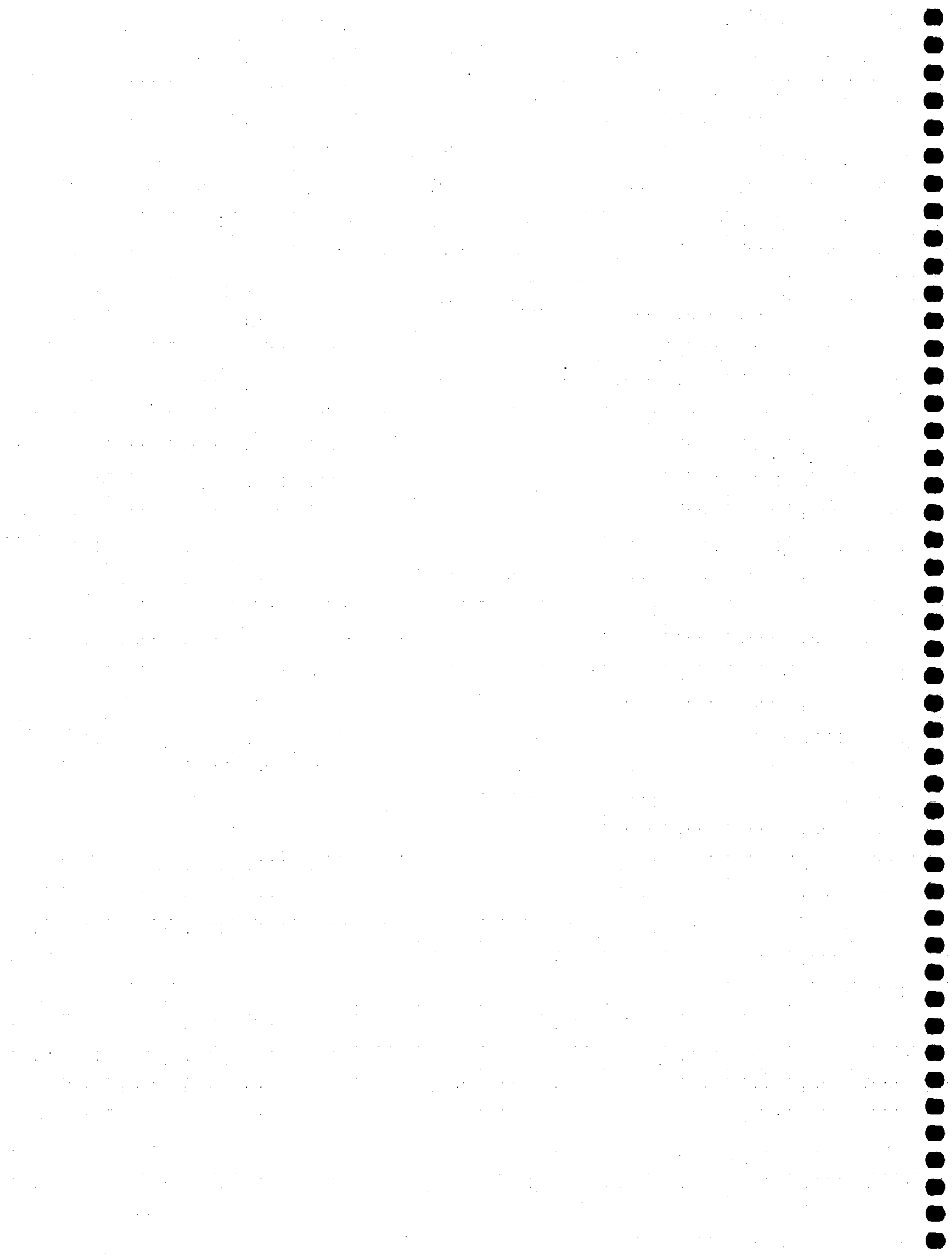
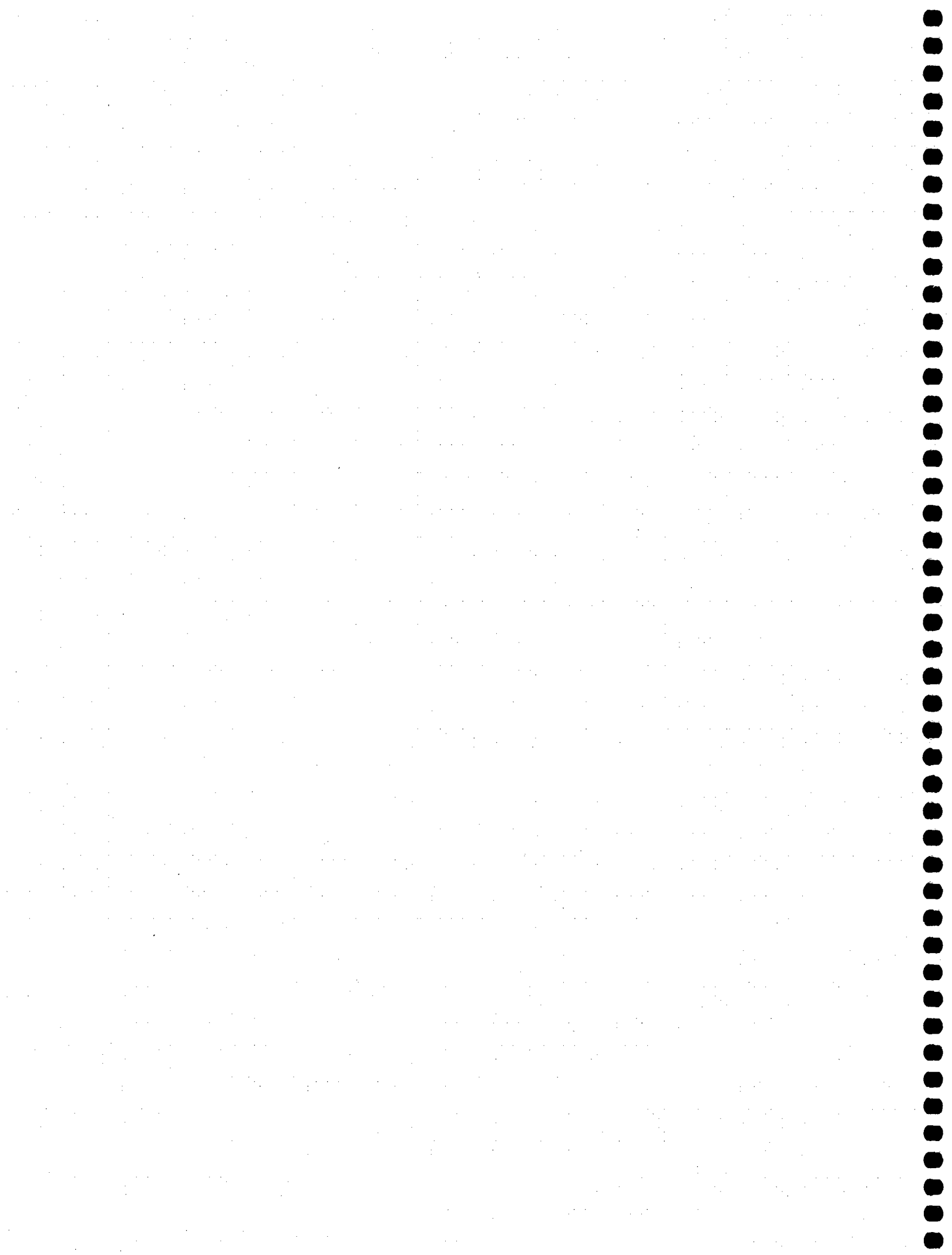


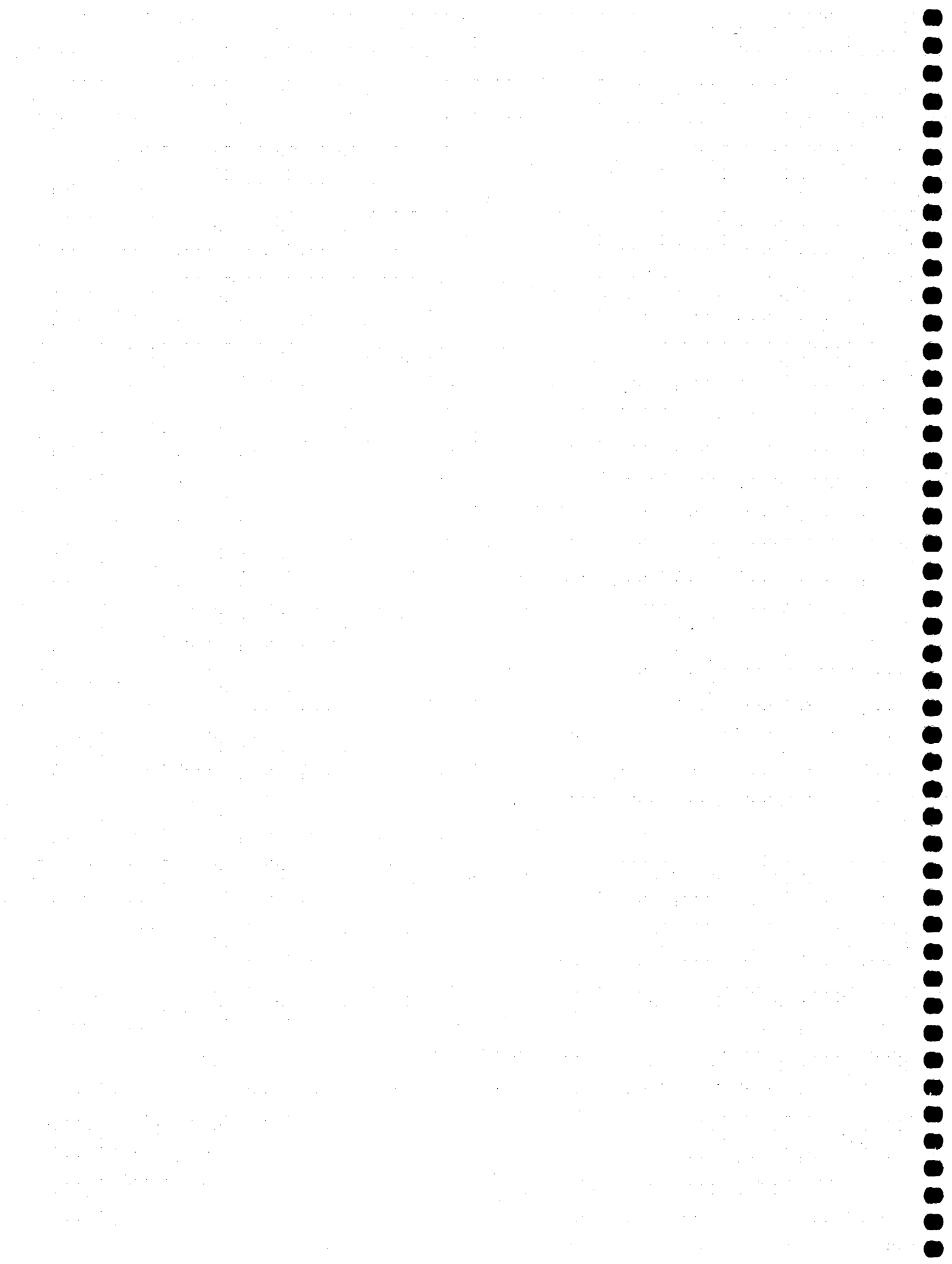
TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vii
TABLE DES MATIÈRES	ix
LISTE DES FIGURES	xi
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	xiii
ÉQUIPE DE RÉALISATION	xvii
1. INTRODUCTION	1
1.1 Contexte de l'inventaire archéologique	1
1.2 Mandat	1
1.3 Méthodologie	7
1.3.1 Recherches documentaires	7
1.3.2 Techniques d'inventaire	7
1.4 Organisation du rapport	8
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES	9
2.1 Données historiques	9
2.2 Données archéologiques	17
3. RÉSULTATS	19
3.1 Inventaire archéologique	19
3.2 Interprétation des résultats	53
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	61
BIBLIOGRAPHIE	63
ANNEXE 1	
Catalogue des photographies	65
ANNEXE 2	
Inventaire des artefacts	73



LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du projet n° 154-99-0643, rivière à La Loutre, La Malbaie, inventaire archéologique 2008,	2
Figure 2	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-99-0643, rivière à la Loutre, La Malbaie, inventaire archéologique 2008	3
Figure 3	Zone inventoriée, projet n° 154-99-0643, rivière à la Loutre, La Malbaie, inventaire archéologique 2008	5
Figure 4	Plan du terrain du moulin à farine de la rivière à la Loutre datant de 1852	13
Figure 5	Plan cadastral de la paroisse de Saint-Fidèle de Mount-Murray	15
Figure 6	Plan général du site archéologique CkEm-1	25
Figure 7	Dessin du parement nord du mur sud (CkEm-1-1A300) du bâtiment "A"	31
Figure 8	Mécanisme d'un moulin à eau	57



LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Projet n° 154-99-0643, vestiges du moulin à farine, en direction nord (MRLOU08.153)	
Photo 1	Projet n° 154-99-0643, portion ouest de la zone inventoriée, secteur route 138, en direction nord-est.....	19
Photo 2	Projet n° 154-99-0643, portion ouest de la zone inventoriée, secteur du remblai de la route 138 en direction ouest	20
Photo 3	Projet n° 154-99-0643, portion est de la zone inventoriée, secteur « A » en direction sud-est	21
Photo 4	Projet n° 154-99-0643, portion sud-est de la zone inventoriée après le débroussaillage, secteur « A » en direction ouest	21
Photo 5	Projet n° 154-99-0643, portion nord-est de la zone inventoriée, secteur « A », la flèche indiquant l'endroit où les sondages ont été réalisés, en direction nord-ouest	22
Photo 6	Projet n° 154-99-0643, artefacts découverts entre les vestiges du moulin et ceux du bâtiment « A »	23
Photo 7	Projet n° 154-99-0643, parement sud du mur nord (CkEm-1-1A100) du bâtiment « A », en direction nord-est	27
Photo 8	Projet n° 154-99-0643, extrémité est du mur nord (CkEm-1-1A100) du bâtiment « A », en direction nord-ouest	28
Photo 9	Projet n° 154-99-0643, parement est de la section nord du mur ouest du bâtiment « A » (CkEm-1-1A200), en direction nord-ouest	29
Photo 10	Projet n° 154-99-0643, amas de pierres localisé à la limite ouest du bâtiment, en direction nord	29

Photo 11	Projet n° 154-99-0643, artefacts recueillis dans l'amas de pierres localisé à la limite ouest du bâtiment	30
Photo 12	Projet n° 154-99-0643, parement nord du mur sud du bâtiment « A » (CkEm-1-1A300) montrant une interruption, en direction sud-ouest	32
Photo 13	Projet n° 154-99-0643, coin sud-est du bâtiment, en direction sud	33
Photo 14	Projet n° 154-99-0643, éclats de pierre meulière retrouvés dans le sondage CkEm-1-1A, dans le secteur « A »	34
Photo 15	Projet n° 154-99-0643, roc naturel en place observé dans le fond du sondage 2A, bâtiment « A » en direction nord-ouest	35
Photo 16	Projet n° 154-99-0643, partie nord-est du bâtiment « A » où une partie plus creuse peut être observée, en direction nord-est	35
Photo 17	Projet n° 154-99-0643, partie plus creuse située dans le secteur nord-est du bâtiment « A », en direction sud-sud-ouest	36
Photo 18	Projet n° 154-99-0643, pièces de bois mises au jour dans la partie plus profonde du bâtiment, en direction sud	37
Photo 19	Projet n° 154-99-0643, structure s'apparentant à un escalier et conduisant à la partie plus creuse du bâtiment « A », en direction nord-ouest	37
Photo 20	Projet n° 154-99-0643, artefacts mis au jour dans le bâtiment « A »	38
Photo 21	Projet n° 154-99-0643, vestiges du bâtiment « B » mis au jour dans le secteur « B » du site, en direction sud-est	39
Photo 22	Projet n° 154-99-0643, alignement nord des vestiges du bâtiment « B » mis au jour dans le secteur « B », en direction nord-ouest	40

Photo 23	Projet n° 154-99-0643, bande en métal ferreux observée à proximité du secteur « B », en direction sud	41
Photo 24	Projet n° 154-99-0643, artefacts en métal ferreux mis au jour dans les sondages effectués dans le secteur « B »	41
Photo 25	Projet n° 154-99-0643, concentration de pièces de bois associées au moulin situé plus à l'ouest dans le secteur « C », en direction nord	42
Photo 26	Projet n° 154-99-0643, ensemble de pièces de bois associées au moulin situé à l'est du secteur « C », en direction est	43
Photo 27	Projet n° 154-99-0643, madrier provenant des vestiges du moulin dans le secteur « C » (CkEm-1-1C100), en direction nord-ouest	44
Photo 28	Projet n° 154-99-0643, vue d'un rondin associé au moulin dans le secteur « C », en direction sud-ouest	45
Photo 29	Projet n° 154-99-0643, madrier fixé à un tronc, en direction nord-ouest, dans le secteur « C »	45
Photo 30	Projet n° 154-99-0643, pièce équarrie associée au moulin dans le secteur « C », en direction nord-est	46
Photo 31	Projet n° 154-99-0643, tenon à l'extrémité d'une pièce équarrie associée au moulin dans le secteur « C », en direction sud-ouest	46
Photo 32	Projet n° 154-99-0643, mortaise visible sur une pièce équarrie associée au moulin dans le secteur « C », en direction nord	47
Photo 33	Projet n° 154-99-0643, encoche visible sur une pièce équarrie associée au moulin dans le secteur « C », en direction nord-ouest	47
Photo 34	Projet n° 154-99-0643, extrémité biseautée d'une pièce de bois équarrie associée au moulin dans le secteur « C », vers l'ouest, en direction ouest	48

Photo 35	Projet n° 154-99-0643, partie supérieure de la pièce en métal associée au moulin dans le secteur « C », CkEm-1-1C200, en direction nord	48
Photo 36	Projet n° 154-99-0643, partie inférieure de la pièce en métal CkEm-1-1C200, associé au moulin dans le secteur « C » vers le nord-ouest	49
Photo 37	Projet n° 154-99-0643, meule sud (CkEm-1-1C300), secteur « C » en direction nord-ouest	50
Photo 38	Projet n° 154-99-0643, tuyau CkEm-1-1C400, secteur « C » en direction nord-nord-ouest	51
Photo 39	Projet n° 154-99-0643, vis d'ancrage fixée sur le tuyau CkEm-1-1C400, secteur « C » en direction nord-nord-ouest	51
Photo 40	Projet n° 154-99-0643, chute (CkEm-1-1C500), secteur « C » en direction nord-ouest	52
Photo 41	Projet n° 154-99-0643, section ouest de la chute (CkEm-1-1C500), secteur « C » en direction nord-ouest	52
Photo 42	Projet n° 154-99-0643, artefacts recueillis au cours du dégagement des vestiges du moulin (secteur « C »)	53
Photo 43	Projet n° 154-99-0643, maquette du moulin banal de la seigneurie des Éboulements	55
Photo 44	Projet n° 154-99-0643, charpente du moulin de la Rémy à Baie Saint-Paul	55
Photo 45	Projet n° 154-99-0643, coussinets de bois retrouvés à proximité de la tige de fer CkEm-1-1C200, secteur « C » en direction nord-ouest	58

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Service de la Planification et de la Programmation

Direction de la Coordination, de la Planification et des Ressources

Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy	Archéologue
Marie-Pier Desjardins	Archéologue
Maude Lavallée	Technicienne archéologue

RURALYS

Dominique Lalande	Archéologue, coordonnatrice et directrice
Désirée-Emmanuelle Duchaine	Archéologue, chargée de projet
Julie Martin	Historienne
Caroline Mercier	Assistante archéologue
Marie-Soleil Bruyère	Technicienne archéologue
François Pellerin	Cartographe et géomaticien
Geneviève Rioux	Secrétaire

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte de l'inventaire archéologique

L'inventaire archéologique, réalisé au cours de l'été 2008, a été effectué dans une partie de l'emprise du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour le projet de réaménagement de l'intersection de la route 138 et du chemin du Bas-de-l'Anse à La Malbaie et de la reconstruction du pont de la rivière à La Loutre (projet MTQ n° 154-99-0643). Celle-ci est localisée dans les limites du lot 362 ptie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Fidèle de la ville de La Malbaie. Lors de l'intervention archéologique cette parcelle appartenait à monsieur Réal Desbiens, qui avait préalablement accordé au MTQ l'autorisation de réaliser cet inventaire archéologique justifié par l'apparente présence des vestiges d'un ancien moulin. La zone faisant l'objet de l'inventaire archéologique est située entre les km 1+840 et 1+960 de la route 138. La route 138 borde cette zone à l'ouest et elle est également bordée, au nord, par la rivière à la Loutre et, au sud, par le terrain (lot 361 ptie) de la maison sise au 1960 de la route 138 (figures 1 et 2). D'une longueur approximative de 50 m et d'une largeur de 40 m, la zone d'intervention couvre une superficie d'environ 2 000 m² (figure 3). La réalisation de l'inventaire a impliqué une équipe constituée d'une archéologue chargée de projet, d'une assistante-archéologue et de trois techniciennes. Elle a été réalisée sur une période continue de cinq jours soit du 25 au 29 juin 2008 (permis de recherche archéologique 08-LALD-01 émis par la Commission des biens culturels, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ)).

1.2 Mandat

Les principaux objectifs de l'inventaire archéologique étaient d'effectuer une évaluation qualitative et quantitative de vestiges archéologiques présents dans cette partie de la future emprise du MTQ. Les vestiges visibles à la surface du sol correspondaient à ceux d'un moulin ainsi qu'à ceux d'un autre bâtiment. En plus de dégager ces vestiges, il s'agissait de documenter, par la fouille de puits de sondages et la collecte d'artefacts, l'occupation des lieux et de la situer dans un cadre temporel.



Figure 1: Localisation générale du projet n° 154-99-0643, rivière à La Loutre, La malbaie, inventaire archéologique 2008, (source : ministère des Ressources naturelles du Canada, 21M/9, La Malbaie, 1/50 000, 2001, 4e édition)



Figure 2 : Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-99-0643, rivière à La Loutre, La Malbaie, inventaire archéologique 2008, (source : ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Service de la cartographie, 21M26, 1 : 20 000, Q-79335 no 47)

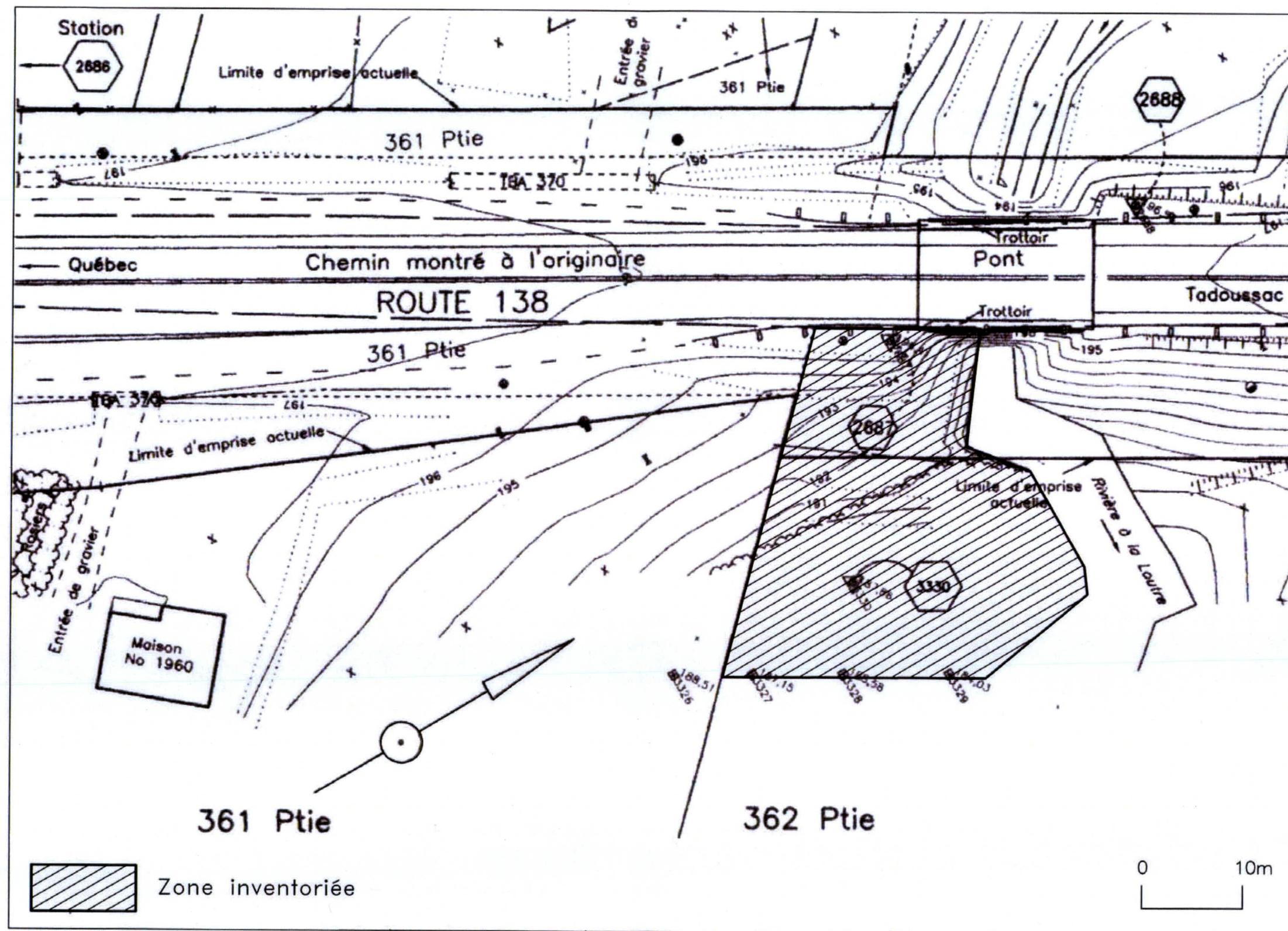


Figure 3 : Zone inventoriée, projet n° 154-99-0643, rivière à La Loutre, La Malbaie, inventaire archéologique 2008 (source : ministère des Transports du Québec)

1.3 Méthodologie

1.3.1 Recherches documentaires

Les données nécessaires à la rédaction de ce rapport portent essentiellement sur l'occupation du territoire à l'étude à partir du XVII^e siècle et sur les moulins à farine de manière plus générale. Ces données ont été obtenues à la suite de recherches documentaires effectuées aux Archives nationales du Québec (ANQ), au Centre de documentation du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ) pour la consultation de divers rapports et publications et à la Bibliothèque de l'Université Laval. Des entrevues ont également faites avec des personnes vivant encore ou ayant vécu à proximité du site dans le but de recueillir des informations pertinentes quant à l'occupation des lieux.

1.3.2 Techniques d'inventaire

Une inspection visuelle de la zone à inventorier a d'abord été effectuée afin de déterminer les endroits propices à la réalisation de sondages archéologiques et pour également exclure les emplacements qui sont impropres à la pratique de sondages, comme les affleurements rocheux, les zones marécageuses, etc. Cette inspection visuelle a également permis d'identifier les vestiges archéologiques, mobiliers et immobiliers, visibles à la surface du sol. Des sondages exploratoires ont ensuite été effectués à intervalle régulier, généralement à tous les cinq à sept mètres lorsque cela s'avérait possible. Généralement, ces sondages mesuraient en moyenne 0,5 m sur 0,5 m et étaient excavés manuellement. Chaque sondage était d'abord découpé à la pelle et l'horizon organique de surface était retiré. Les niveaux de sols sous-jacents étaient fouillés à la truelle, jusqu'à l'atteinte d'un niveau jugé stérile.

La fouille manuelle de ces sondages fut effectuée selon l'ordre de déposition stratigraphique. L'enregistrement des unités archéologiques a été fait selon le système Tikal (opérations, sous-opérations et lots). L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprenait la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires, la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artefacts. Ces données archéologiques étaient ensuite consignées dans un carnet de fouille, sous la forme de résumés de lots et de structures, dans un carnet d'arpentage et dans un catalogue photographique. Une fois l'enregistrement des données complété, les sondages furent remblayés. Les artefacts ont été, quant à eux, lavés et inventoriés, selon le système en usage au MCCCFQ, puis emballés. Par ailleurs, une seule borne altimétrique a été utilisée pour effectuer les relevés d'arpentage. Celle-ci a été implantée par une équipe du MTQ lors de l'arpentage et du piquetage de cette partie de l'emprise.

Quant aux vestiges structuraux, déjà apparents ou mis au jour lors de l'intervention archéologique, ceux-ci ont été dégagés et ont fait l'objet d'une cueillette de données visant à définir leur nature et leur mode de construction. Ces données correspondent essentiellement à leur identification, leur orientation, leurs dimensions, le nombre d'assises, la nature des matériaux, leur datation et leur fonction. La localisation en plan des vestiges mis au jour dans le cadre de cette intervention a été effectuée par une équipe d'arpenteurs-géomètres du MTQ.

1.4 Organisation du rapport

Ce rapport est constitué de trois parties distinctes. Il présente les données historiques et archéologiques connues à ce jour pour la zone à l'étude. Par la suite les résultats de l'inventaire archéologique sont décrits ainsi que l'interprétation de ces résultats en lien avec le contexte historique du site archéologique. Enfin, la dernière partie du rapport présente la conclusion et des recommandations concernant le site du moulin de la rivière à la Loutre de La Malbaie.

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 Données historiques

Malle baye, est le nom donné par Samuel de Champlain en 1608 à cette mauvaise baie qui offre « un bon mouillage à la marée haute, mais qui représente un danger pour le navigateur quand la marée se retire, puisque l'embarcation ne peut que s'échouer, faute d'eau » (Lambert et Roy 2001 : 104). Vers 1653, la seigneurie de la Malbaye est d'abord concédée à Jean Bourdon, désormais responsable de son peuplement. Faisant défaut à sa tâche, l'arpenteur général de la Nouvelle-France se voit priver de ses droits sur la seigneurie. Quelques années plus tard, celle-ci est concédée par l'intendant Jean Talon à Philippe Gaultier de Comporté qui, en 1687, en cède les deux tiers aux marchands François Hazeur et Pierre Soumande (Perron et Gauthier 2000 : 81). En 1689, la seigneurie de la Malbaye est considérée comme le plus grand centre de l'industrie du bois au Canada (Lambert et Roy 2001 : 104).

À partir du second quart du XVIII^e siècle, la région de La Malbaie fait partie d'un territoire situé au nord du Saint-Laurent appelé les Postes du Roi. Celui-ci « était loué et affermé à des particuliers pour la traite des fourrures et la pêche » (Pelletier 2008 : 20). Entre les années 1724 et 1759, La Malbaie joue un rôle important en servant de poste de ravitaillement grâce à deux fermes qui y sont maintenues, la première est située près de la rivière Malbaie et la seconde près de la rivière Mailloux (Pelletier 2008 : 20).

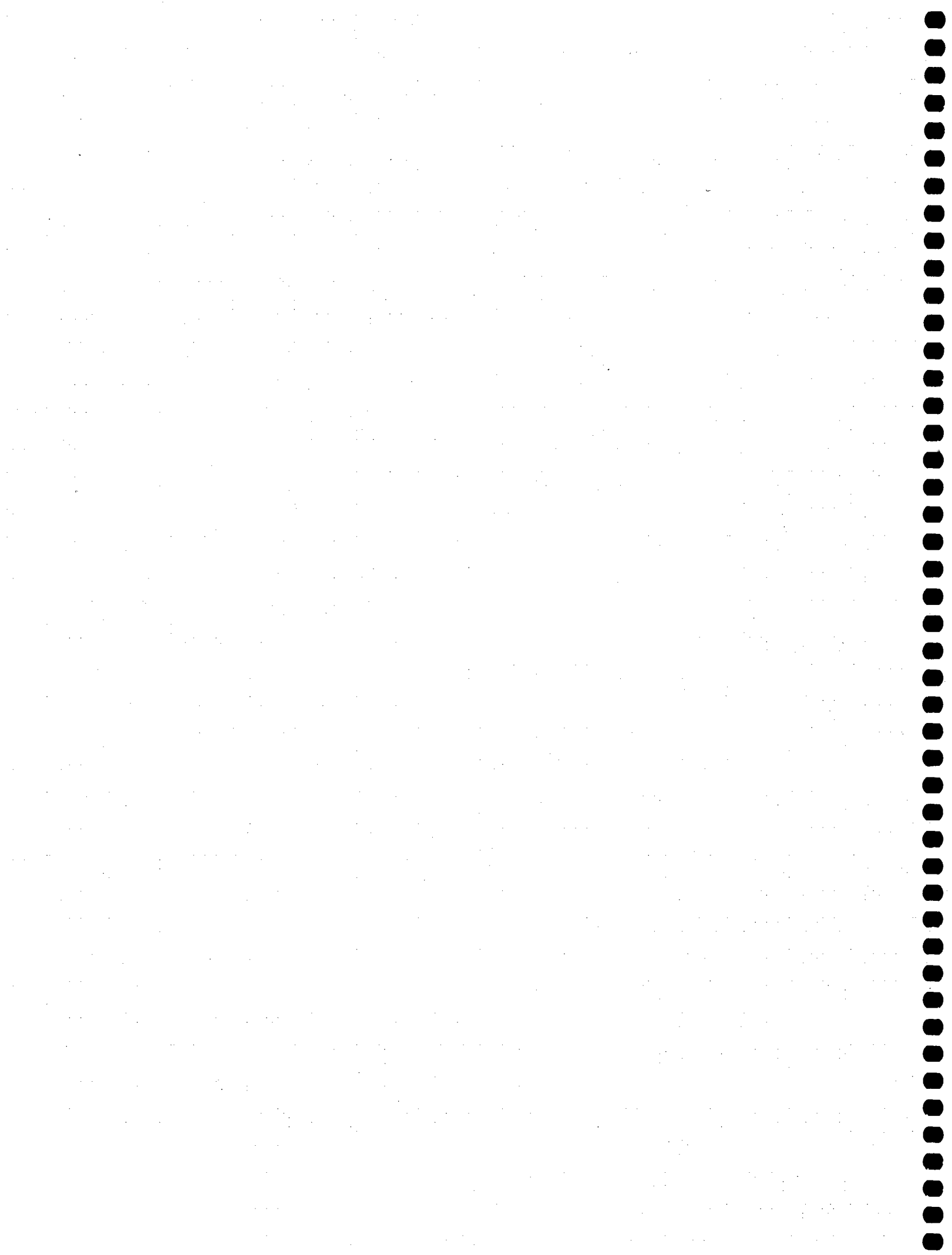
À la suite de la Conquête, les Anglais s'intéressent à cette région en raison de son importance économique. La Proclamation royale de 1763, qui fait suite au Traité de Paris concédant officiellement la Nouvelle-France aux Anglais, « prévoyait des concessions de terres aux officiers et aux soldats démobilisés » (Pelletier 2008 : 19). Cette clause devient effective le 31 octobre 1764 et Malcom Fraser se prévaut de ce privilège et obtient ainsi une terre. D'origine écossaise, Malcom Fraser participa au siège de Louisbourg ainsi qu'aux deux batailles des plaines d'Abraham (Pelletier 2008 : 18). Au mois de novembre 1764, celui-ci se voit concéder un territoire de 2 000 acres situé au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Malbaie. Nommée *Mount Murray*, cette concession comprend plus précisément « 3 552 pieds partant de l'embouchure de la rivière Malbaie jusqu'au cap à l'Aigle le long du fleuve et 16 178 pieds en montant le long de la rivière Malbaie vers ce qui est aujourd'hui Clermont » (Pelletier 2008 : 20). À partir de 1784, Malcom Fraser concède des terres qui mesurent généralement « trois arpents de front, prenant celui-ci sur la rivière Malbaie et quarante arpents de profondeur » (Pelletier 2008 : 46). Soucieux du développement de sa seigneurie, Fraser y fait aménager des moulins à scie, un moulin à farine ainsi que des routes afin d'assurer le déplacement des personnes qui la peuplent (Pelletier 2008 : 58-59). À la mort de Malcom Fraser qui survient en 1815, ses deux fils, William et John Malcom héritent alors de la seigneurie de Mount Murray (Pelletier

2008 : 91). Cette époque est d'ailleurs marquée par l'expansion du commerce du bois.

Au cours du premier quart du XIX^e siècle, deux moulins à scie sont notamment construits à la rivière à la Loutre. Vers 1820, William Fraser et Amable Bélair en font aménager un en bordure du fleuve Saint-Laurent tandis que les frères Thomas et Damase Simard en installent un autre plus en amont et dont l'emplacement correspondrait à celui du site CkEm-1 (Pelletier 2008 : 95). À partir des années 1830, John Malcom Fraser devient l'unique propriétaire de la seigneurie en raison de la mort prématurée de son frère William. La Malbaie connaît alors une période intense pour le commerce du bois qui dure jusqu'en 1845. À cette époque, plusieurs moulins à scie sont toujours en activité dans la seigneurie dont celui de Damase Simard à la rivière à la Loutre (Pelletier 2008 : 157). Ce dernier meurt en 1839 et son moulin à scie tombe peu à peu en désuétude (Pelletier 2008 : 224). « En 1847, après l'expiration du bail donné par le seigneur et alors en possession du marchand Hubert Simon, John Malcom [...] reprend possession du terrain et Hubert Simon s'engage à enlever le moulin. Ce dernier s'entend avec Hippolyte Truchon pour faire le travail » (Pelletier 2008 : 224). Entre 1845 et 1860, l'accroissement de la population dans la partie est de la seigneurie contribue à la nécessité de construire d'autres moulins à farine. En 1852, John Malcom Fraser fait construire un moulin à farine à la rivière à la Loutre. Celui-ci est aménagé sur l'emplacement de l'ancien moulin à scie de Damase Simard (Pelletier 2008 : 219).

Le 15 novembre 1852, John Malcom Fraser, alors seigneur de la seigneurie de Mount Murray, engage l'arpenteur Jean-Baptiste Duberger pour mesurer et border le terrain du moulin à farine de la rivière à la Loutre, situé dans la première concession du Cap-À-l'Aigle sur la dite seigneurie et enclavé entre les terres d'Hippolyte Truchon et de Jules Bergeron (Duberger 1852) (figure 4). Le terrain ainsi arpenté par Duberger correspond au lot numéro 362 sur le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Fidèle de Mount-Murray. Cet emplacement, tel qu'il est représenté sur le plan cadastral, correspond à un lot enclavé entre les lots 361 et 358. Mesurant 1,5 arpent de largeur sur 4 arpents de profondeur, il couvre une superficie totale de 6 arpents (figure 5). Le plan de Duberger montre également plusieurs détails intéressants quant à l'aménagement des lieux au moment où le moulin à farine est construit. La route 138, anciennement le chemin du Roi, y est représentée ainsi qu'un pont de bois permettant de traverser la rivière à la Loutre et en amont duquel se trouve une écluse. Au sud du pont, on retrouve un bâtiment correspondant sans aucun doute au moulin à farine à travers lequel l'eau circule à l'aide d'un canal de dérivation. L'eau ainsi déviée rejoint la rivière à la Loutre en aval du moulin. La représentation de la portion de la rivière qui a été détournée est, quant à elle, marquée par des hachures qui indiquent clairement qu'il s'agit de l'ancien lit de la rivière.

Jugé incompatible avec le développement du commerce et de l'industrie, le régime seigneurial est aboli par le Parlement du Canada-Uni en 1854 pour faire place au *régime municipal* (Pelletier 2008 : 259). La paroisse de Saint-Fidèle est officiellement créée l'année suivante, soit en 1855 (Lambert et Roy 2001 : 160). À cette époque, le développement intense du territoire explique la présence de plusieurs moulins à eau dont les activités sont reliées à l'agriculture et à l'industrie forestière. Lors des fusions municipales de 1999, la paroisse de Saint-Fidèle est fusionnée avec quatre autres municipalités pour devenir la ville de La Malbaie (Lambert et Roy 2001 :162).



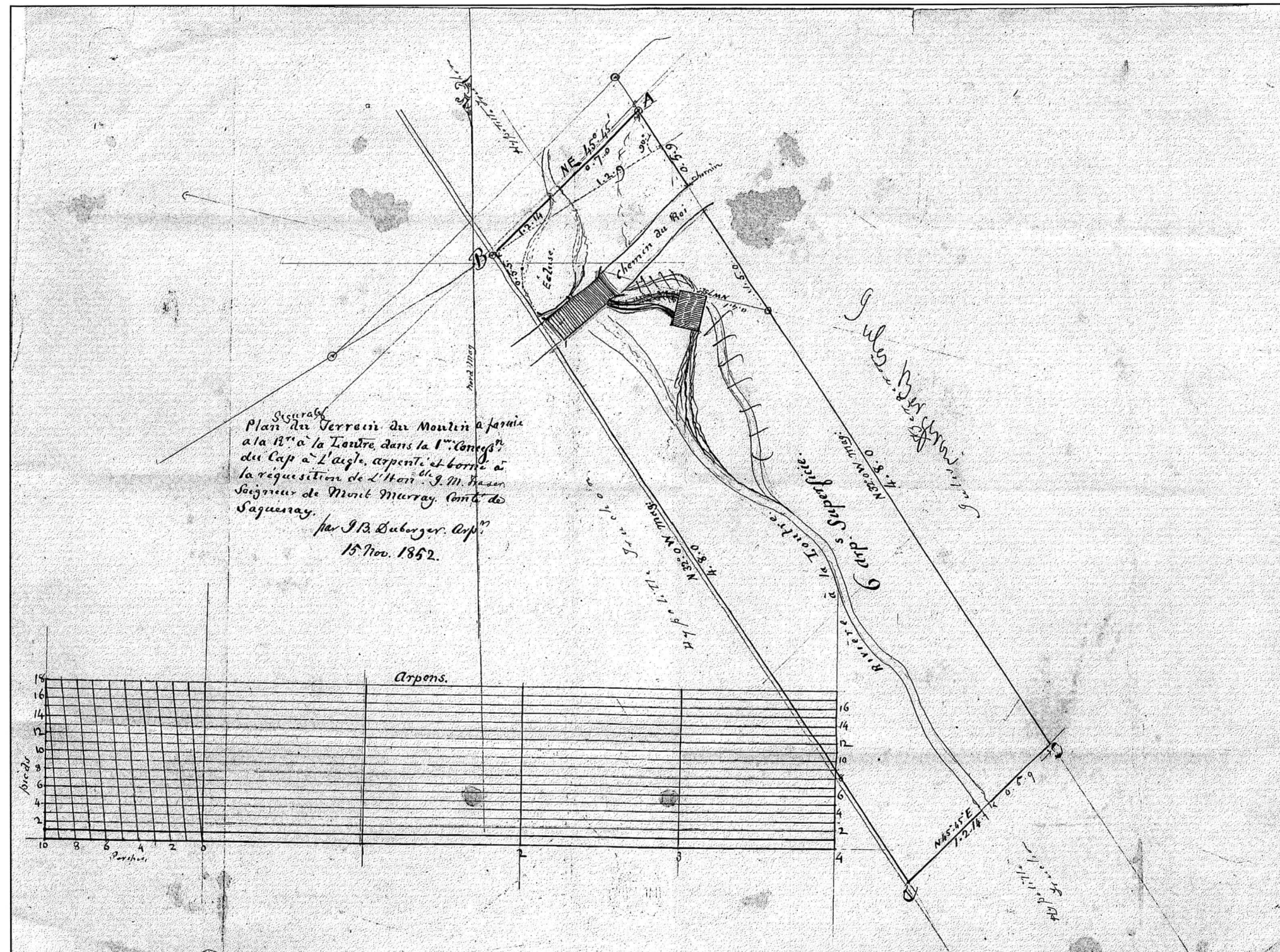


Figure 4 : Plan du terrain du moulin à farine de la rivière à la Loutre (Source : Jean-Baptiste Duberger, ANQ, Cote du Fonds CA 304-3, numéro 42, MS CA 304-3/5 #7 15 novembre 1852)

2.2 Données archéologiques

Jusqu'à présent, la zone d'étude n'a pas fait l'objet d'inventaire et de fouille archéologique. Cependant, plusieurs inventaires archéologiques ont déjà été réalisés à l'intérieur des limites d'une zone d'étude de 10 km de rayon ayant comme centre le pont de la rivière à La Loutre (Arkéos inc. 1996a; Ethnoscop 2007f; Laliberté 1994 et Pintal 1997b et 2001b). Tous ces inventaires archéologiques ont été effectués pour le compte du MTQ, principalement dans le cadre de travaux de réaménagement de la route 138. Aucun site archéologique n'a cependant été découvert au cours de ces inventaires. Par ailleurs, la consultation du registre de l'ISAQ du MCCCCFQ indique qu'aucun site archéologique n'est présent dans cette même zone d'étude de 10 km de rayon. Enfin, une seule étude de potentiel archéologique a été réalisée dans la région de La Malbaie. Celle-ci a été produite par Ethnoscop en 1984, dans le cadre du projet de réfection de la route 138 entre les municipalités de Clermont et Cap-à-l'Aigle (Ethnoscop 1984).



3. RÉSULTATS

3.1 Inventaire archéologique

La zone d'étude est située à l'ouest par la route 138 et au nord par la rivière à la Loutre (figure 3; photo 1). L'inspection visuelle effectuée avant le début de l'inventaire a permis de constater la présence de nombreux vestiges archéologiques en surface surtout dans la partie est de la zone d'étude : des pièces de bois (planches, madriers, etc) des meules en pierre granitique. En raison de la présence d'un couvert végétal très dense, surtout dans la partie est de la zone d'étude, une opération de débroussaillage s'est avérée nécessaire pour faciliter l'inspection visuelle et l'inventaire.

Suite à l'inspection visuelle, 17 sondages de 50 cm sur 50 cm ont été réalisés dans la zone d'inventaire, qui couvrait une superficie approximative de 2 000 m². Ces sondages ont été fouillés sur une profondeur variant entre 0,30 m et 0,80 m, soit jusqu'à l'atteinte de sols naturels considérés stériles ou jusqu'à l'atteinte du roc naturel en place.

L'inspection visuelle et la réalisation de sondages exploratoires ont donc permis de diviser le site archéologique CkEm-1 en trois secteurs distincts soit le bâtiment "A" (secteur A), le bâtiment "B" (dépendance) (secteur B) et le moulin "C" (secteur C) (figure 6).



Photo 1 : Projet n° 154-99-0643, partie ouest de la zone inventoriée, secteur route 138, en direction nord-est (MRLOU08.22)

La partie ouest de la zone d'étude, près de la route 138, comprenait le remblai de la route, un léger replat où le roc affleurerait à maints endroits et enfin un boisé assez dense au sud-ouest (photo 2). Généralement, cette partie était recouverte de hautes herbes et d'une végétation arbustive. Sept sondages y ont été réalisés afin de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques en lien ou non avec le moulin. Ces sondages, qui se sont tous révélés négatifs, ont permis d'observer une séquence stratigraphique. Celle-ci était constituée d'un humus (8 à 12 cm) reposant sur un loam sableux brun foncé recouvrant, dans certains cas, un loam argileux brun foncé dans lequel l'eau s'infiltrait rapidement et, dans d'autres cas, recouvrant le roc naturel en place.



Photo 2 : Projet n° 154-99-0643, partie ouest de la zone inventoriée, secteur du remblai de la route 138, en direction ouest (MRLOU08.12)

Une pente d'au moins 45 degrés permettait d'accéder à la partie est de la zone d'étude, beaucoup plus plane mais densément boisée, où se trouvaient les vestiges du moulin et ceux d'un bâtiment (bâtiment "A") situés plus en contrebas (photo 3). Celle-ci était principalement recouverte d'une forêt mature composée notamment de bouleaux, de cèdres, d'hêtres et de frênes. Dans la partie sud-est, cinq sondages ont été excavés (photo 4). Ceux-ci ont permis d'observer une séquence stratigraphique assez homogène : un loam de couleur brun foncé contenant des radicelles (6 à 7 cm), reposant sur un loam sableux de couleur brun rougeâtre devenant plus sableux et orangé en profondeur (30 cm). Trois de ces sondages ont révélé la présence de plusieurs objets de quincaillerie en métal ferreux, dont des clous découpés et des piquets. Dans cette partie de la zone, la présence de pierres, dont certaines semblaient alignées, a également été

observée à la surface du sol. Suite à leur dégagement, des alignements ont été confirmés. Ceux-ci pourraient correspondre aux vestiges d'une fondation d'une dépendance, possiblement un petit hangar.



Photo 3 : Projet n° 154-99-0643, partie est de la zone inventoriée, secteur A, en direction sud-est (MRLOU08.15)



Photo 4 : Projet n° 154-99-0643, partie sud-est de la zone inventoriée après le débroussaillage, secteur A, en direction ouest (MRLOU08.3)

La partie nord-est de la zone inventoriée était principalement occupée par les vestiges du moulin et ceux du bâtiment "A". Seuls quatre sondages ont pu y être effectués, dans une bande de terrain de quelques mètres de largeur située entre ceux-ci (photo 5).



Photo 5 : Projet n° 154-99-0643, partie nord-est de la zone inventoriée, secteur A, la flèche indiquant l'endroit où des sondages ont été réalisés, en direction nord-ouest (MRLOU08.79)

La séquence stratigraphique qui a été observée correspond à un niveau humique très organique reposant sur un loam sablo-argileux très meuble de couleur brun très foncé contenant des racines et des radicelles. Le dégagement de ce niveau permettait l'atteinte du roc naturel en place, à une profondeur variant entre 30 et 70 cm. Par ailleurs, une mince couche, d'environ 2 cm d'épaisseur, contenant des copeaux de bois, a été mise au jour dans un de ces sondages. Trois de ces sondages ont livré du matériel domestique datant surtout de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, dont du verre incolore de lampe à huile, de la terre cuite fine jaune et un fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche (photo 6).



Photo 6 : Projet n° 154-99-0543, artefacts découverts entre les vestiges du moulin et ceux du bâtiment "A"

Finalement, une petite bande de sable située sur la rive sud de la rivière à la Loutre a également été investiguée par un seul sondage. Celui-ci a permis d'observer une séquence stratigraphique constituée d'un sable grossier de couleur beige jaunâtre (15 cm) recouvrant un humus correspondant à un loam sableux de couleur brun foncé contenant des fragments se détachant du roc naturel en place atteint à une profondeur de 20 cm. Ce sondage a permis de mettre au jour un tesson de terre cuite fine blanche ainsi qu'un fragment de verre incolore très mince.

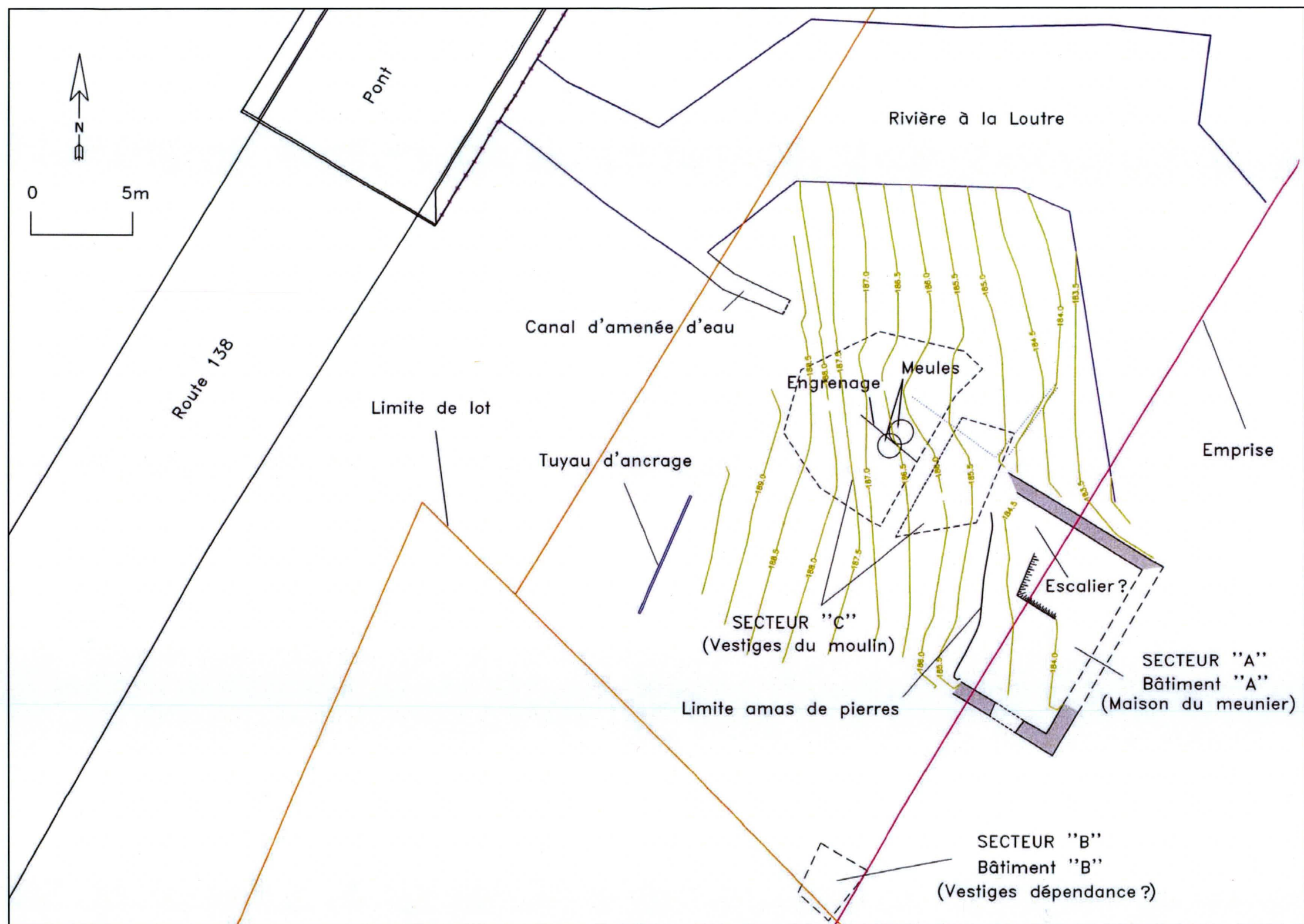


Figure 6 : Plan général du site archéologique CkEm-1 (source : ministère des Transports du Québec)

Vestiges du bâtiment "A" (secteur "A")

Les vestiges d'un bâtiment "A", dont les fondations sont en pierre, occupent le secteur "A" de l'emprise (figure 6). Ceux-ci sont situés à 3 m à l'est des vestiges du moulin (secteur "C"). Ce bâtiment mesure approximativement 9,50 m de longueur (axe nord-sud) sur 8,40 m de largeur (axe est-ouest). Les vestiges des murs nord et sud sont assez bien conservés. Quant au mur ouest du bâtiment, seule une section de ce dernier mesurant 1 m de longueur est encore visible tandis qu'un important amas de pierres semble recouvrir le reste de ce mur. Une petite section du mur est, de moins de 1 m de longueur a également pu être observée dans le coin sud-est du bâtiment. La partie est de ce coin étant localisée à l'extérieur des limites de la zone d'étude, aucun sondage n'y a été effectué.

Le mur nord du bâtiment "A" (CkEm-1-1A100) mesure 8,40 m de longueur sur 1 m de largeur tandis que sa hauteur visible varie entre 1,04 m et 1,70 m. Constitué de quatre à cinq assises de blocs équarris et de pierres granitiques, le parement nord de ce mur est plutôt en mauvais état de conservation, en raison notamment de l'absence de joints de mortier (photo 7). Mieux conservé, l'extrémité est du mur CkEm-1-1A100 a permis d'évaluer l'axe nord/sud du bâtiment (photo 8).



Photo 7 : Projet n° 154-99-0643, parement sud du mur nord (CkEm-1-1A100) du bâtiment "A", en direction nord-est (MRLOU08.59)



Photo 8 : Projet n° 154-99-0643, extrémité est du mur nord (CkEm-1-1A100) du bâtiment "A", en direction nord-ouest (MRLOU08.67)

Seule la section nord du mur ouest (CkEm-1-1A200) du bâtiment "A" a pu être dégagée. Plus ou moins bien conservée, celle-ci mesure moins de 1 m de longueur sur 1 m de largeur alors que sa hauteur visible est de 0,75 m. Seulement trois assises, constituées de pierres granitiques liées entre elles par un mortier de couleur beige jaunâtre, ont été observées (photo 9). À l'emplacement présumé de la section sud du mur CkEm-1-1A200, un immense amas de pierres a pu y être observé (photo 10). Celui-ci s'étend sur une longueur d'environ 7,40 m et sur une largeur de 4,60 m.



Photo 9 : Projet n° 154-99-0643, parement est de la section nord du mur ouest du bâtiment "A" (CkEm-1-1A200), en direction nord-ouest (MRLOU08.40)



Photo 10 : Projet n° 154-99-0643, amas de pierres localisé à la limite ouest du bâtiment "A", en direction nord (MRLOU08.80)

Une quantité importante d'artefacts a été retrouvée en association avec les vestiges présumés du mur ouest du bâtiment "A". Parmi ceux-ci, il y a plusieurs bouteilles de bière en verre de couleur verte et brune, des fragments de vitre en verre teinté vert, des fragments de bouteilles et de contenants style « pot masson » en verre incolore, des fragments de couvre-chaussures en caoutchouc et de bottes de travail en cuir, un seau en acier, des fragments de clôture en métal ferreux, des fragments de boîtes de conserve métalliques ainsi que des fragments de plastique non-identifiés (photo 11).



Photo 11 : Projet n° 154-99-0643, artefacts provenant de l'amas de pierres localisé à la limite ouest du bâtiment "A"

La longueur apparente du mur sud (CkEm-1-1A300) du bâtiment "A" est de 4,97 m alors que sa largeur varie entre 0,64 m et 0,89 m. Semblable aux murs nord et ouest du bâtiment "A", celui-ci est constitué de trois à quatre assises de blocs équarris et de pierres granitiques formant un appareil assez régulier (figure 7).

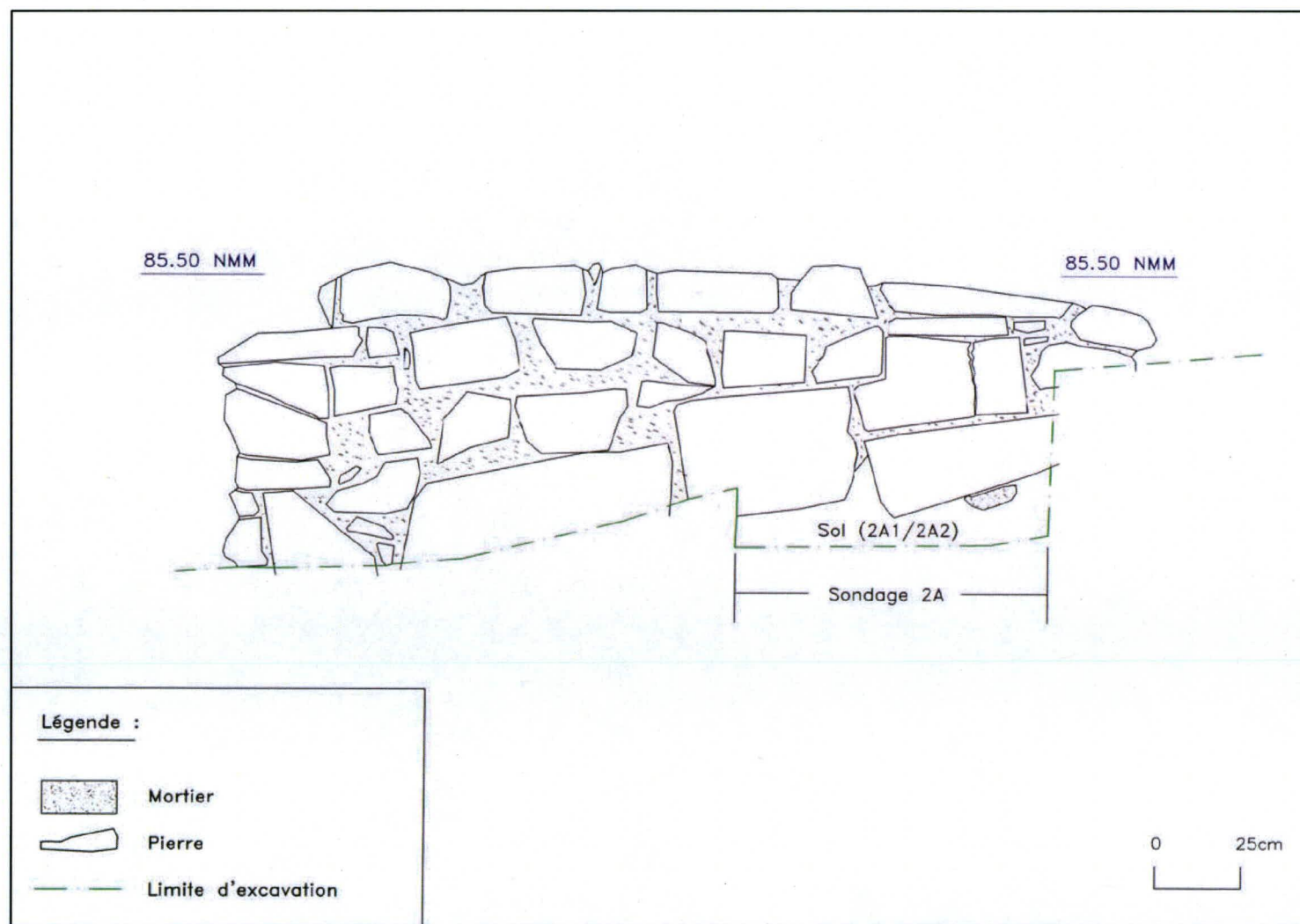


Figure 7 : Dessin du parement nord du mur sud (CkEm-1-1A300) du bâtiment "A"

Ces blocs équarris, dont certains sont de couleur grise rosâtre, sont liés entre eux par un mortier cimenté de couleur beige jaunâtre. Quant à la hauteur visible du mur CkEm-1-1A300, elle varie entre 0,72 m et 1,12 m. Par ailleurs, une interruption est également visible dans ce mur. D'une longueur de 0,55 m, celle-ci est localisée à environ 2,24 m du coin sud-est du bâtiment "A" (photo 12).



Photo 12 : Projet n° 154-99-0643, parement nord du mur sud du bâtiment "A" (CkEm-1-1A300) montrant une interruption, en direction sud-ouest (MRLOU08.94)

Le coin sud-est du mur CkEm-1-1A300 conserve cinq assises constituées de pierres granitiques mais liées entre elles par des joints de mortier parfois débordants (photo 13). C'est d'ailleurs dans le coin sud-est du bâtiment "A" que la seule section du mur est (CkEm-1-1A400) a pu être observée. Cette dernière mesure à peine 1 m de longueur (photo 13).



Photo 13 : Projet n° 154-99-0643, coin sud-est du bâtiment "A", en direction sud (MRLOU08.45)

Par ailleurs, deux sondages mesurant 1 m sur 1 m ont été effectués à proximité de la partie ouest du mur sud du bâtiment "A" (CkEm-1-1A300). Le sondage 1A a été effectué le long de son parement sud, soit à l'extérieur du bâtiment, dans le but de recueillir des artefacts témoignant de l'occupation des lieux. Toutefois, la fouille de ce sondage a dû être interrompue en raison de la présence gênante d'un nombre important de grosses pierres angulaires. La fouille de l'humus de surface, correspondant à un loam meuble de couleur brun foncé et contenant des nodules de mortier de couleur beige jaunâtre et de chaux, a tout de même livré des artefacts dont plus de 250 fragments de verre à vitre en verre teinté vert, des clous tréfilés ainsi que de gros éclats de pierre meulière (photo 14).



Photo 14 : Projet n° 154-99-0643, éclats de pierre meulière retrouvés dans le sondage 1A, dans le secteur "A"

Un second sondage de 1 m sur 1 m a été effectué cette fois à l'intérieur du bâtiment "A", soit le long du parement nord du mur CkEm-1-1A300. La réalisation du sondage 2A avait comme objectif de dégager la base du mur sud afin d'identifier le sol sur lequel celle-ci s'appuyait. La réalisation de ce sondage a permis d'observer une séquence stratigraphique constituée d'un loam meuble de couleur brun foncé (litière et humus) contenant des racines, des fragments de brique, des nodules de mortier de couleur beige jaunâtre ainsi que des pierres angulaires. Ce sol reposait sur un loam légèrement sableux, meuble et de couleur brun foncé. Cette dernière couche ainsi que la base de la section ouest du mur CkEm-1-1A300 reposaient sur le roc naturel en place (photo 15).



Photo 15 : Projet n° 154-99-0643, roc naturel en place observé dans le sondage 2A, bâtiment "A" en direction nord-ouest (MRLOU08.51)

En ce qui concerne l'aménagement intérieur du bâtiment "A", une section plus profonde a été observée dans la partie nord-est du bâtiment (photo 16).



Photo 16 : Projet n° 154-99-0643, partie nord-est du bâtiment "A" où une partie plus profonde peut être observée, en direction nord-est (MRLOU08.54)

Celle-ci mesure environ 2,30 m de largeur (axe est-ouest) sur 2,38 m de longueur (axe nord-sud) et semble avoir été creusée dans le roc (photo 17).



Photo 17 : Projet n° 154-99-0643, partie plus profonde située dans le secteur nord-est du bâtiment "A", en direction sud-sud-ouest (MRLOU08.36)

Plusieurs pièces de bois dans un état de décomposition très avancé ont été retrouvées à l'intérieur de cet espace dont la profondeur visible pouvait atteindre 0,65 m. Celles-ci n'étaient pas associées à une structure précise et ne reposaient donc pas en place. Par ailleurs, étant donné la nature de l'intervention qui y a été réalisée, l'espace intérieur de cette partie du bâtiment n'a pas été dégagé davantage (photo 18).



Photo 18 : Projet n° 154-99-0643, pièces de bois mises au jour dans la partie plus profonde du bâtiment "A", en direction sud (MRLOU08.39)

Dans le coin nord-ouest du bâtiment "A", au nord de la section restante du mur ouest et au sud du mur nord, la présence de pierres jointes entre elles par du mortier a été observée. D'une largeur de 1 m, cet ensemble de pierres est légèrement incliné vers l'est soit vers la partie plus creuse du bâtiment dont il a été question précédemment (photo 19). Il pourrait s'agir d'un escalier plus ou moins structuré qui permettrait d'accéder à cette section du bâtiment.



Photo 19 : Projet n° 154-99-0643, structure s'apparentant à un escalier et conduisant à la partie plus profonde du bâtiment "A", en direction nord-ouest (MRLOU08.66)

Par ailleurs, le dégagement des vestiges du bâtiment "A" a permis de recueillir plusieurs objets de nature domestique témoignant de l'occupation des lieux et datant de la seconde moitié du XIX^e siècle tels que des bouteilles en verre incolore, de la terre cuite fine blanche et un os de boucherie (photo 20).



Photo 20: Projet n° 154-99-0643, artefacts mis au jour dans le bâtiment "A"

Vestiges du bâtiment "B" (dépendance) (secteur "B")

Dans la partie sud-est de la zone inventoriée (secteur "B"), les sondages exploratoires ont permis de mettre au jour des alignements de pierres arrondies, plus ou moins intactes, de dimensions variables et disposés de manière quadrangulaire. Les limites de ces alignements de pierres étaient difficiles à déterminer à certains endroits, plus particulièrement en ce qui concerne les segments sud et est. En effet, les pierres les constituant étaient déposées à tout venant et aucune trace de mortier n'a été identifiée. Quant à la base des vestiges, elle n'a pas été dégagée complètement, en raison notamment de la présence d'une clôture de broche affaissée qui limitait l'accès au segment sud des vestiges. La proximité du roc, telle que révélée par un sondage effectué dans ce secteur, laisse croire que les fondations auraient pu reposer directement sur celui-ci. Le dégagement du segment est tend à confirmer cette hypothèse puisque quelques pierres le constituant reposaient sur un affleurement rocheux. Plusieurs racines de bonnes dimensions auraient pu perturber la position des pierres des segments dont les limites ont été plus difficiles à définir.

D'importantes concentrations de pierres ont également été observées aux angles sud-est et nord-est du bâtiment "B". Celles-ci pourraient d'ailleurs provenir de la démolition de ce bâtiment. Leur présence pourrait être également être expliquée par l'érosion du sol qui aurait pu les mettre à jour complètement d'une forte pente orientée selon un axe est-ouest qui caractérise cet emplacement. Les dimensions des vestiges mis au jour dans ce secteur sont de 2,30 m de largeur (selon un axe est-ouest) sur une longueur pouvant varier entre 2,50 m et 3,30 m (selon un axe nord-sud) (photo 21). La largeur des murs varie entre 0,40 m et 0,50 m (photo 22).

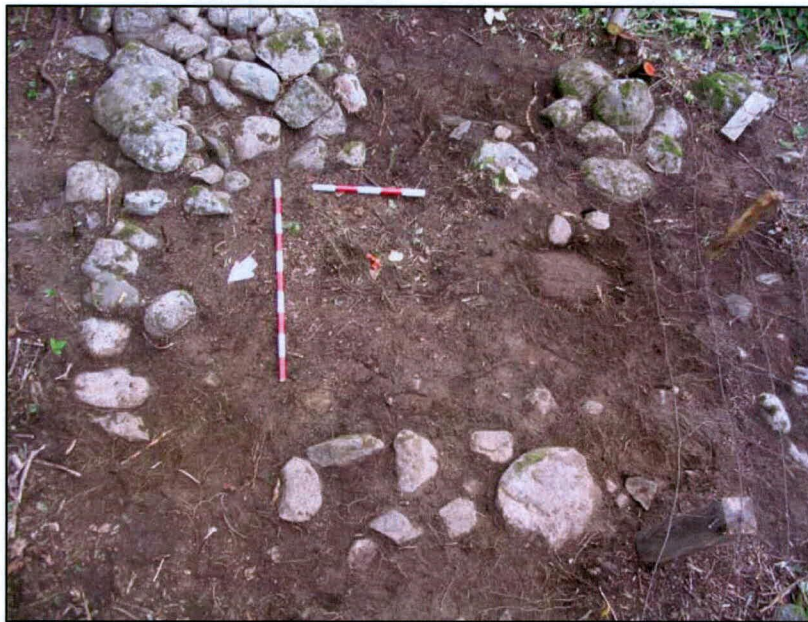


Photo 21 : Projet n° 154-99-0643, vestiges du bâtiment "B" mis au jour dans le secteur "B" du site, en direction sud-est (MRLOU08.71)



Photo 22 : Projet n° 154-99-0643, alignement nord des vestiges du bâtiment "B" mis au jour dans le secteur "B", en direction nord-ouest (MRLOU08.70)

Par ailleurs, aucune pierre n'était présente sur une distance d'environ 0,5 m dans l'angle nord-ouest du bâtiment "B". Une concentration importante de bois en décomposition et de clous y a cependant été mise au jour. Le dégagement du mur est également permis de mettre au jour une grande quantité de clous découpés. Les autres artefacts découverts en association avec ces vestiges sont des clous tréfilés, du verre opaque blanc et plusieurs objets en métal ferreux (photos 23 et 24).



Photo 23 : Projet n° 154-99-0643, bande de métal ferreux observée à proximité du secteur "B", en direction sud (MRLOU08.99)



Photo 24 : Projet n° 154-99-0643, artefacts en métal ferreux mis au jour dans les sondages effectués dans le secteur "B"

Vestiges du moulin (secteur "C")

L'opération de débroussaillage et le dégagement des vestiges du moulin ont permis d'observer que ces derniers étaient disposés en deux principales concentrations de pièces de bois (CkEm-1-1C100). Situé le plus à l'ouest, la plus imposante de ces concentrations était constituée d'une cinquantaine de pièces de bois (photo 25).



Photo 25 : Projet n° 154-99-0643, concentration de pièces de bois associées au moulin situé à l'ouest dans le secteur "C", en direction nord (MRLOU08.128)

Séparé de la première concentration par une mince bande de terre, la seconde concentration était située juste à l'ouest du bâtiment "A" en pierre (secteur "A"), à proximité de l'imposant amas de pierres identifié comme étant les vestiges du mur ouest de ce bâtiment. Cette deuxième concentration était constituée seulement d'une douzaine de pièces de bois (photo 26).



Photo 26 : Projet n° 154-99-0643, concentration de pièces de bois associées au moulin situé à l'est du secteur "C", en direction est (MRLOU08.108)

Les vestiges du moulin semblent correspondre principalement à des amas de pièces de bois. Le nombre de pièces de bois observées est estimé à 75 parmi lesquelles on peut identifier des planches ou madriers, des rondins ainsi que des pièces de bois équarries.

Au total, au moins neuf madriers ou planches ont été identifiés (photo 27). Leur longueur variait en fonction de leur état de conservation, soit entre 1,26 m et 1,81 m alors que leur largeur variait entre 0,19 m et 0,28 m et leur épaisseur entre 0,05 m et 0,12 m.



Photo 27 : Projet n° 154-99-0643, madrier provenant des vestiges du moulin dans le secteur "C" (CkEm-1-1C100), en direction nord-ouest (MRLOU08.162)

Huit rondins ont été identifiés (photo 28). Leur longueur variait également en fonction de l'état de conservation, soit entre 2,73 m et 5,05 m alors que leur diamètre variait entre 0,10 m et 0,25 m. Plusieurs rondins avaient des madriers fixés à leur extrémité à l'aide de longs clous tréfilés (photo 29).



Photo 28 : Projet n° 154-99-0643, vue d'un rondin associé au moulin dans le secteur "C", en direction sud-ouest (MRLOU08.163)



Photo 29 : Projet n° 154-99-0643, madrier fixé à un rondin, en direction nord-ouest dans le secteur "C" (MRLOU08.149)

Les vestiges du moulin comprenaient également une cinquantaine de pièces de bois équarries (photo 30). Leur longueur variait en fonction de leur état de conservation, soit entre 0,53 m et 5,08 m alors que leur largeur variait entre 0,24 m et 0,36 m et leur épaisseur entre 0,10 m et 0,24 m.



Photo 30 : Projet n° 154-99-0643, pièce équarrie associée au moulin dans le secteur "C", en direction nord-est (MRLOU08.134)

Des tenons, des mortaises ce même que des encoches ont également pu être observés sur plusieurs de ces pièces, témoignant du mode de construction du bâtiment (photos 31 à 33). Les mortaises mesuraient approximativement 0,25 m de largeur et 0,05 m d'épaisseur alors que les encoches mesuraient entre 0,14 m et 0,18 m de largeur et leur profondeur variait entre 0,05 m et 0,08 m.



Photo 31 : Projet n° 154-99-0643, tenon à l'extrémité d'une pièce équarrie associée au moulin dans le secteur "C", en direction sud-ouest (MRLOU08.120)



Photo 32 : Projet n° 154-99-0643, mortaise visible sur une pièce équarrie associée au moulin dans le secteur "C", en direction nord (MRLOU08.169)



Photo 33 : Projet n° 154-99-0643, encoche visible sur une pièce équarrie associée au moulin dans le secteur "C", en direction nord-ouest (MRLOU08.168)

Enfin, l'extrémité de quelques rares pièces de bois équarries était taillée en biseau (photo 34).



Photo 34 : Projet n° 154-99-0643, extrémité biseautée d'une pièce de bois équarrie associée au moulin dans le secteur "C", vers l'ouest (MRLOU08.114)

Une longue tige en métal ferreux mesurant 4,5 m de longueur sur 0,06 m de diamètre (CkEm-1-1C200) était aussi présente à travers les pièces de bois du premier ensemble situé plus à l'ouest (photo 35).



Photo 35 : Projet n° 154-99-0643, partie supérieure de la pièce en métal associée au moulin dans le secteur "C", CkEm-1-1C200, en direction nord (MRLOU08.58)

La partie supérieure de cette tige était fixée à une pièce de bois équarrie à l'aide de boulons (vis et écrous). Une pièce circulaire mesurant 0,30 m de diamètre était fixée à chacune des extrémités de cette longue tige (photo 36).



Photo 36 : Projet n° 154-99-0643, partie inférieure de la pièce en métal CkEm-1-1C200, associée au moulin dans le secteur "C", vers le nord-ouest (MRL0U08.141)

Deux meules étaient visibles en surface lors de l'inspection visuelle du site (CkEm-1-1C300). Leur diamètre variait entre 1,21 m et 1,23 m alors que leur épaisseur variait entre 0,22 m et 0,26 m. Elles étaient constituées de 12 sections de pierre meulière de couleur blanc-gris rosâtre assemblées au moyen de deux cerceaux en métal ferreux. Au centre, un trou de forme carrée mesurant 0,30 m de côté a été observé (photo 37).



Photo 37 : Projet n° 154-99-0643, meule sud (CkEm-1-1C300), secteur "C" en direction nord-ouest (MRL0U08.55)

Par ailleurs, un tuyau en métal ferreux fixé au roc naturel en place à l'aide de deux vis d'ancrage insérées à chacune de ses extrémités a également été observé à quelques mètres au sud-ouest des vestiges du moulin (CkEm-1-1C400). Celui-ci mesurait 3,06 m de longueur sur 0,10 m de diamètre (photo 38). Les vis d'ancrage, fixées respectivement à 0,42 m et 0,36 m des extrémités nord et sud du tuyau, mesuraient quant à elles 0,57 m de longueur sur 0,25 m de diamètre. Des boulons de forme carrée, localisés de part et d'autre de ce tuyau, étaient ainsi insérés dans ces dernières (photo 39).



Photo 38 : Projet n° 154-99-0643, Tuyau CkEm-1-1C400, secteur "C"
en direction nord-nord-ouest (MRLOU08.29)

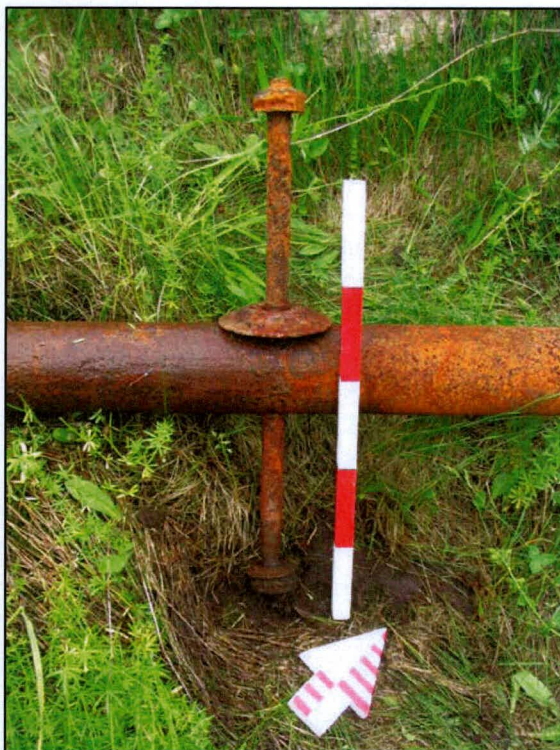


Photo 39 : Projet n° 154-99-0643, vis d'ancrage fixée sur le tuyau
CkEm-1-1C400, secteur "C" en direction nord-nord-ouest
(MRLOU08.32)

Enfin, une zone aménagée à même le roc et qui devait constituer le canal d'amenée de l'eau qui activait la roue du moulin a également été observée au nord-ouest des vestiges du moulin, à proximité de la rivière à la Loutre. La longueur minimale de cet "aménagement" (CkEm-1-1C500) était de 5,60 m alors que sa largeur variait entre 0,80 m et 1,40 m (photos 40 et 41).



Photo 40 : Projet n° 154-99-0643, canal d'amenée d'eau (CkEm-1-1C500), secteur "C", en direction nord-ouest (MRLOU08.84)



Photo 41 : Projet n° 154-99-0643, section ouest du canal d'amenée d'eau (CkEm-1-1C500), secteur "C", en direction nord-ouest (MRLOU08.85)

Les dimensions du moulin ont été évaluées à partir d'estimations qui ont tenu compte de la topographie du terrain et de la disposition géographique des deux concentrations de pièces de bois constituant les vestiges du moulin. Celui-ci devait donc mesurer environ 10 m de longueur sur 6,50 m de largeur. Ces dimensions semblent plutôt restreintes pour un tel bâtiment. Toutefois ce dernier pouvait possiblement compter plusieurs étages. Par ailleurs, plusieurs artefacts ont été recueillis lors du dégagement des vestiges du moulin. Il s'agit principalement d'objets en métal ferreux témoignant du mode de construction du bâtiment tels que de longs clous tréfilés, des tiges filetées, une charnière ainsi qu'un fragment de courroie en caoutchouc (photo 42).



Photo 42 : Projet n° 154-99-0643, artefacts recueillis au cours du dégagement des vestiges du moulin (secteur "C")

3.2 Interprétation des résultats

Selon les données historiques, plusieurs moulins ont été construits au XIX^e siècle à proximité de la rivière à la Loutre. Les informations sur la propriété foncière du lot 362 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Fidèle sont contenues dans les contrats notariés conservés au Bureau de la propriété foncière de Charlevoix 1. Ceux-ci établissent avec certitude que deux moulins à eau ont existé près de la rivière à la Loutre au milieu du XIX^e siècle. À partir des années 1820, deux moulins à scie sont aménagés sur le lot 362 partie, dont l'un en bordure du fleuve

Saint-Laurent. Le second moulin à scie, celui des frères Simard, fait place en 1852 à un moulin à farine, construit par Malcom Fraser. Hippolyte Truchon, cultivateur de la paroisse de Saint-Fidèle, aurait également fait construire, avant 1860, un moulin à scie sur son lot, voisin de celui du seigneur Fraser. La présence de ce moulin à scie est mentionnée dans les actes de vente du moulin à farine de la rivière à la Loutre. Cette mention semble d'ailleurs semer le doute quant à l'identité du propriétaire du moulin dont les vestiges ont été dégagés au cours de cet inventaire archéologique. En effet il appert qu'Hippolyte Truchon avait conclu un accord avec John Malcom Fraser pour faire passer son canal d'amenée d'eau sur le lot de ce dernier et ainsi utiliser l'eau de la rivière pour faire fonctionner son moulin à scie¹. À la lumière des données historiques locales, des vestiges présents sur le site et des artefacts recueillis qui datent surtout de la seconde moitié du XIX^e siècle, il ne fait nul doute que les ruines du moulin correspondent au moulin à farine construit par Malcom Fraser en 1852.

En 1851, Jean et Romuald Maltais se voient en effet octroyer le contrat pour la construction du moulin à farine de la rivière à la Loutre (Pelletier 2008 : 218). Pour un montant total de 130 livres, ces derniers « s'engagent à faire tous les ouvrages de maçonnerie, de charpenterie, de menuiserie, de vitrerie, de serrurerie, en même temps que de faire la couverture et les planchers de la bâtisse du moulin » (Pelletier 2008 : 218). Le coût total lié à la construction du moulin à farine de la rivière à la Loutre s'élevait à environ 455 livres² (Pelletier 2008 : 219).

Cette description des travaux nécessaires à l'érection du bâtiment concorde en partie avec les vestiges du moulin qui ont été dégagés à la rivière à la Loutre mais également avec les témoignages de personnes âgées du village de Saint-Fidèle, dont monsieur Jean-Charles Ratté, ainsi que le propriétaire du terrain voisin du lot 362 pte, qui ont vu le bâtiment avant son affaissement. Le moulin à farine de la rivière à La Loutre correspondait vraisemblablement à un bâtiment de bois fait en pièce-sur-pièce pouvant ressembler au moulin banal de la seigneurie des Éboulements (photo 43).³

¹ Contrat de vente du moulin à farine de la concession du Cap-à-l'Aigle, Bureau d'enregistrement de la propriété foncière Charlevoix 1, no 8785, 10 avril 1875.

² 125 livres pour le bâtiment; 175 livres pour l'ingénieur; 85 livres pour 2 paires de pierres; 20 livres pour le bois; 25 livres pour l'écluse et la dalle et enfin 25 livres pour la grande roue.

³ Communication personnelle avec Jean-Charles Ratté 15 septembre 2008. Il s'agit d'une des seules personnes encore vivantes à avoir vu le moulin à farine encore debout. Communication personnelle le 27 juin 2008 avec le propriétaire du lot voisin qui a vu au cours de son enfance le moulin à farine encore debout (nom inconnu).



Photo 43 : Projet n° 154-99-0643, maquette du moulin banal de la seigneurie des Éboulements (Photo Dominique Lalande)

Les caractéristiques observées sur les différentes pièces de bois indiquent que l'assemblage de la charpente devait fort probablement être à tenon et mortaise (photo 44).



Photo 44 : Projet n° 154-99-0643, charpente du moulin de la Rémy à Baie Saint-Paul (Photo Dominique Lalande)

Selon les témoignages de personnes âgées du village, celui-ci reposait sur pilotis. L'absence de fondations en pierre à l'emplacement des concentrations de pièces de bois constituant les vestiges du moulin confirme d'ailleurs ces informations. Toutefois, ce constat demeure néanmoins étonnant. Selon une étude d'Archéotec inc, les murs de maçonnerie supportant ce type de moulin pouvaient « atteindre 0,50 et même 0,60 m en épaisseur, ceci en raison surtout de la résistance nécessaire des matériaux pour permettre aux robustes équipements du moulin de fonctionner » (Archéotec 2008 : 34). Les informateurs ont précisé aussi que le tuyau (CkEm-1-1C400) fixé au roc et localisé au sud-ouest des vestiges aurait servi de point d'ancrage à une galerie en bois sur pilotis qui permettait d'accéder au deuxième étage du moulin⁴.

Lors de la construction initiale du moulin à farine, deux paires de pierres, d'une valeur totale de 85 livres, avaient alors été commandées (Pelletier 2008 : 219). Une de ces paires (CkEm-1-1C300) a possiblement été retrouvée sur le site, à travers les vestiges du moulin. La meule ne correspondait pas à un bloc monolithique taillé. Il s'agissait plutôt d'un assemblage de silex et de pierre dite meulière qui provenait souvent de la France (Archéotec 2008 : 19). Au XVIII^e siècle, les pierres meulières provenant de France se faisait plus rares, situation qui obligea les meuniers à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement (Jean 1978 : 153). Il semble que « plusieurs carrières de pierres meulières étaient connues au Québec » à cette époque (Jean 1978 : 157) mais la qualité des meules importées de France leur était de beaucoup supérieure. « Pendant le dernier quart du XIX^e siècle, les pierres de France ne manquent plus et les grands magasins de Québec possèdent leur propre tailleur de pierre pour fabriquer les moulages qu'ils offrent déjà assemblées à leur client » (Jean 1978 : 158). Le montage pouvait être fait également par le meunier lui-même qui devait tailler et assembler les blocs de pierre de manière à ce qu'aucun interstice ne subsiste entre les blocs de pierre qui étaient liés entre eux par du plâtre et du mortier. Une fois l'assemblage terminé, celui-ci était enserré dans des cercles de fer (Archéotec 2008 : 20). Les éclats de pierre meulière mis au jour dans le sondage 1A pourraient d'ailleurs résulter du débitage des pierres lors du montage de la meule par le meunier. Ces meules ne portaient pas de traces de mortier ou de plâtre qui auraient pu subsister sur les restes des pièces assemblées qui composent les meules. D'un diamètre variant entre 1,21 m et 1,23 m, les meules retrouvées sur le site du moulin à farine de la rivière à la Loutre pouvaient effectuer entre 80 et 110 rotations à la minute (Jean 1978 : 85).

Deux meules étaient nécessaires à la moulange des grains : la meule tournante était placée au-dessus de la meule dite dormante (Jean 1978 : 81). L'ouverture présente au centre de la meule tournante et appelée *oeillard* permettait de faire passer l'arbre de la meule. Cette tige de fer placée à la verticale servait en fait « de support à la meule tournante » (Langlois 2005 : 19). Plusieurs de ces tiges de fer étaient nécessaires au fonctionnement des mécanismes et des rouages du moulin à farine (figure 8).

⁴ Jean Raté, communication personnelle, 15 septembre 2008.

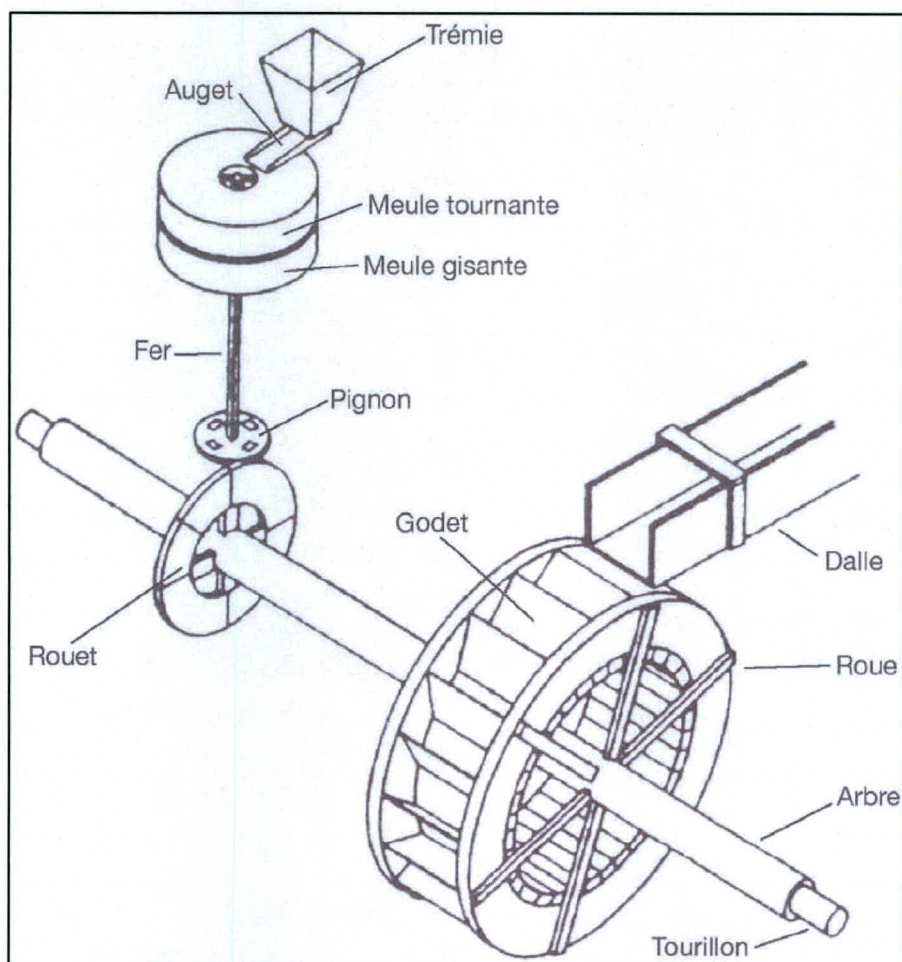


Figure 8 : Mécanisme d'un moulin à eau (source : Denis Gravel, *Moulins et meuniers du Bas-Lachine 1667-1890*, p.13)

La seule pièce (CkEm-1-1C200) pouvant être liée à ceux-ci et qui a été observée sur le site du moulin à farine pourrait correspondre, en raison de ses dimensions, à l'arbre de couche. Cette pièce de fer rond avait la fonction de transmettre et distribuer le mouvement à l'intérieur du moulin. « L'arbre est supporté par des coussinets de bois posés sur une pièce de la structure appelée le beffroi » (Jean 1978 : 63). Quelques-uns de ces coussinets de bois ont été retrouvés à proximité de la tige de fer CkEm-1-1C200 (photo 45). Quant aux pièces circulaires situées à chacune des extrémités de la pièce en question (CkEm-1-1C200), elles correspondraient aux rouets qui s'engrènent « avec les lanternes pour actionner la meule » (Jean 1978 : 63).



Photo 45 : Projet n° 154-99-0643, coussinets de bois retrouvés à proximité de la tige de fer CkEm-1-1C200, secteur 'C', en direction nord-ouest (MRLOU08.166)

Aucun vestige de la roue n'a cependant été retrouvé sur le site. Selon les informations que nous avons recueillies, il semble qu'il s'agissait d'une roue à godets⁵. L'ingénieur Ennis, responsable de la construction d'un moulin à farine, souhaitait y installer une roue de 24 pieds de diamètre « afin d'être mieux en mesure d'utiliser le faible débit de la rivière » (Pelletier 2008 : 218). De manière générale, de telles roues mesuraient 18 pieds de diamètre, soit 6 pieds de moins que la roue du moulin à farine de la rivière à la Loutre. Celle-ci aurait d'ailleurs coûté à l'époque 25 livres (Pelletier 2008 : 219).

Tel que le montre le plan de Duberger (figure 4), une écluse avait été aménagée en amont du moulin à farine soit à l'ouest de l'actuelle route 138 appelé à l'époque le *Chemin du Roi*. Ce barrage permettait de retenir une grande quantité d'eau pour assurer un débit d'eau constant vers le moulin. Par ailleurs, le moulin à eau, pour qu'il puisse fonctionner efficacement, « devait tirer son énergie d'un cours d'eau possédant une tête d'eau suffisante, c'est-à-dire une dénivellation assez importante pour permettre à l'eau d'acquérir assez de vitesse pour actionner le moteur hydraulique » (Jean 1978 : 29-30). Pour ce faire, on procède à l'aménagement d'un canal permettant d'aller « chercher l'eau du ruisseau de l'anse au Sel et la faire couler dans la rivière à la Loutre » (Pelletier 2008 : 219). Cet ouvrage aurait d'ailleurs nécessité presque 125 journées de travail (Pelletier

⁵ Jean-Charles Raté, communication personnelle, 15 septembre 2008.

2008 : 219). Celui-ci permettait ainsi de canaliser l'eau de la rivière qui, plus facile à réguler, contribuait à faire tourner la roue de manière plus uniforme (Archéotec 2008 : 32). Le petit canal d'amenée d'eau creusé à même le roc (CkEm-1-1C500) et qui a été observé au nord-ouest des vestiges du moulin fait sans doute partie de cet aménagement. Par ailleurs, on peut également remarquer, sur le plan de Duberger (figure 4) que la rivière à la Loutre coule au sud du moulin à farine et non au nord comme c'est le cas actuellement. L'aménagement de l'écluse ainsi que du canal semble avoir nécessité la déviation de la rivière. Cette déviation pourrait être confirmée par la séquence stratigraphique observée dans le seul sondage effectué sur la rive de la rivière à la Loutre. Celle-ci était constituée d'un sable plutôt grossier reposant sur un limon sableux qui contenait quelques artefacts.

Le moulin à farine de la rivière à la Loutre est prêt le premier novembre 1852 (Pelletier 2008 : 219). Il semble qu'il soit alors sous la responsabilité de Georges Ouellet (Pelletier 2008 : 219). En 1856, John Malcom Fraser renouvelle le bail de ce moulin pour une période de cinq ans (Pelletier 2008 : 220). Celui-ci confirme que Georges Ouellet était responsable de ce moulin avant cette date (Pelletier 2008 : 220). Ce bail comportait les rentes suivantes : « le preneur donnera au seigneur les deux tiers des moutures des moulins de la Comporté et de la rivière à la Loutre et la moitié de la mouture du moulin de Port-au-Persil. Ces moutures comprennent le blé, le blé seiglé, le seigle, les pois, l'orge, les gaudrioles et tous les autres grains » (Pelletier 2008 : 220). En somme, Georges Ouellet devait s'assurer du bon fonctionnement du moulin à farine de la rivière à la Loutre en fournissant un meunier qui opérerait également le moulin de Port-au-Persil. Selon l'auteur Jean Pelletier, il était convenu que ce meunier devait résider à la rivière à la Loutre. Une maison servant à l'héberger ainsi que sa famille devait donc être localisée sur le site. Les fondations en pierre présentes dans le secteur "A" dont les vestiges ont été dégagés, pourraient correspondre à la maison du meunier (figure 6). L'entrée de celle-ci devait se trouver du côté sud du bâtiment comme en témoigne l'interruption observée dans le mur CkEm-1-1A300. Finalement, la partie plus creuse du bâtiment, localisée au nord-est, pourrait correspondre à une cave, où la température plus froide permettait d'entreposer des denrées périssables. Quant à l'espace situé entre les vestiges du moulin et ceux du bâtiment en pierre et dans lequel une quantité importante d'artefacts a été mise au jour, il pourrait s'agir d'une zone de rebuts utilisée pour disposer des déchets générés par les occupants.

Finalement, les vestiges de la structure découverte au sud de la maison du meunier pourraient correspondre aux fondations en maçonnerie sèche d'une dépendance construite en bois, peut-être un hangar. D'ailleurs, plusieurs pièces de bois ont été retrouvées à proximité de ces vestiges. Ce type de fondation est surtout caractéristique des établissements agricoles et ruraux. La présence de hangars n'était d'ailleurs pas rare sur les sites de moulins. Ceux-ci servaient non seulement « à entreposer les outils, [...] ou toute autre pièce d'équipement, mais aussi, sans doute, les sacs de farine que le meunier conserve, pour lui, de son

droit de mouture » (*Règles générales de la conduite des moulins*, Villeneuve et Felteau, appendice I dans Archéotec 2008 : 34). Dans son livre, l'auteur Louis Pelletier précise que les entrepreneurs qui étaient en charge de la construction du moulin à farine de la rivière à la Loutre devaient employer les censitaires du seigneur Fraser endettés « comme main-d'œuvre dans l'érection de la bâtisse [moulin à farine] et de ses dépendances » (Pelletier 2008 : 218).

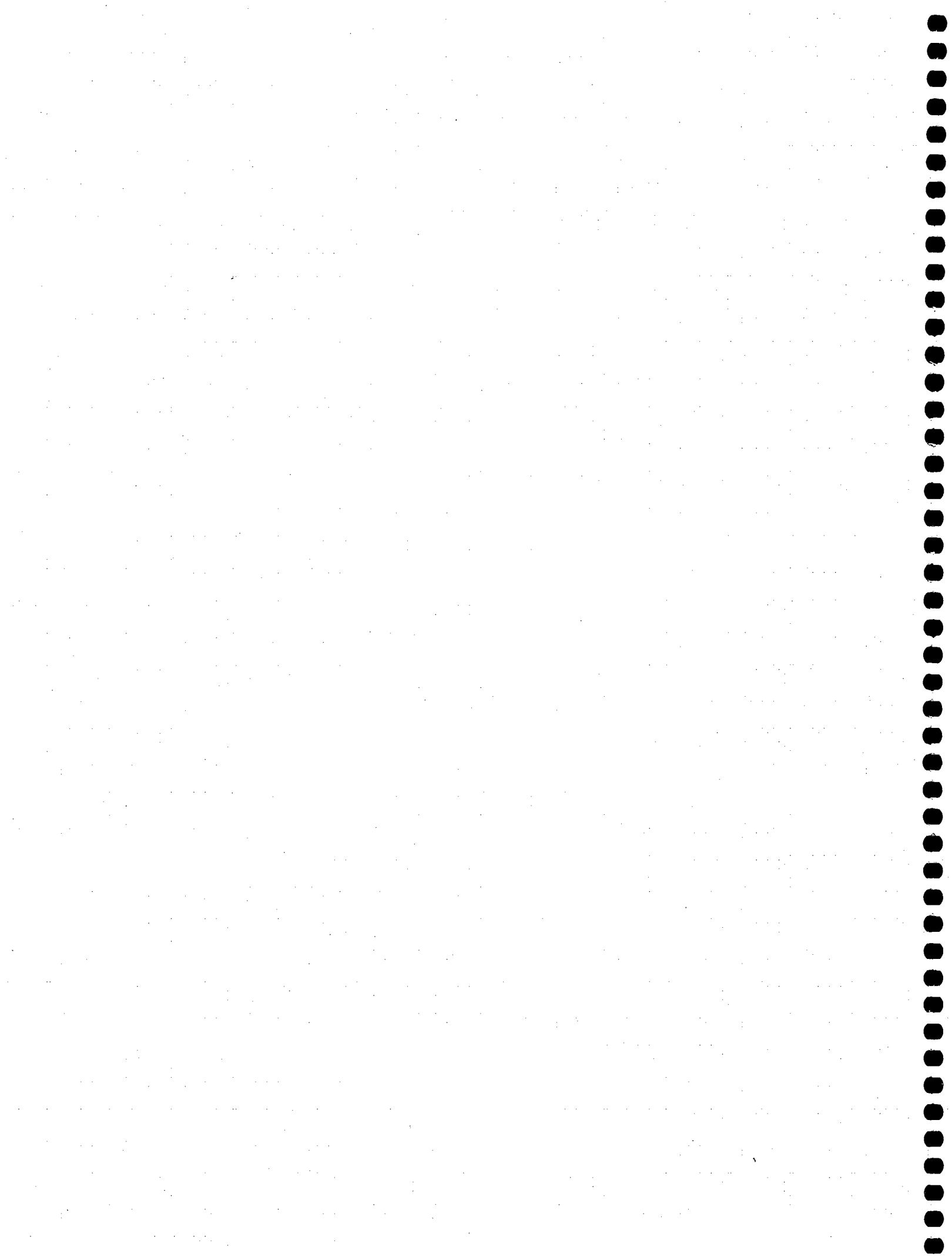
Par ailleurs, il a été impossible de déterminer à quel moment le moulin à farine de la rivière à la Loutre cessa ses activités. Quelques années après l'abolition du régime seigneurial qui survint en 1854, John Malcom Fraser tenta de vendre le moulin à farine au meunier Ouellet (Pelletier 2008 : 263). Il semble que cette tentative ait échoué puisqu'à la mort du seigneur Fraser en 1860, Mary Forsyth Fraser, une de ses filles, devient alors propriétaire de deux moulins à farine dont celui de la rivière à la Loutre (Pelletier 2008 : 292). Toutefois, à sa mort, John Malcom Fraser avait accumulé d'énormes dettes qui, ne pouvant être remboursées, obligent ses deux filles de renoncer à la succession de leur père (Pelletier 2008 : 293). Il est donc possible que, dans ces circonstances, le moulin à farine de la rivière à la Loutre ait été vendu à un cultivateur de la région, peut-être même à Hippolyte Truchon qui possédait les lots voisins.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L' inventaire archéologique réalisé à l'été 2008 dans les limites de l'emprise projetée du MTQ du projet en vue du réaménagement de l'intersection de la route 138 et du chemin du Bas-de-l'Anse à La Malbaie et de la reconstruction du pont de la rivière à La Loutre a permis de documenter l'occupation des lieux à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, comme en témoignent les artefacts qui ont été recueillis sur le site et les données historiques colligées. Les vestiges d'un moulin à farine, d'un bâtiment correspondant à la maison du meunier ainsi que ceux vraisemblablement d'une dépendance, peut-être d'un petit hangar, ont été identifiés. Selon les documents historiques, le moulin à farine de la rivière à La Loutre aurait été construit en 1852. Ce bâtiment était construit uniquement en bois et ne reposait pas sur des fondations en maçonnerie.

La réalisation de sondages exploratoires sur l'ensemble de la zone inventoriée permet de confirmer qu'il n'a pas eu d'occupation sur ce site qui soit antérieure à la construction du moulin à farine en 1852. Les documents historiques, mentionnent toutefois qu'un moulin à scie, opéré par Damase Simard et son frère Thomas y aurait été construit durant le premier quart du XIX^e siècle. Cependant, aucun vestige associé à celui-ci n'a été retrouvé dans les limites de la zone inventoriée.

Étant donné l'inventaire archéologique détaillé qui a été réalisée sur le site du moulin à farine de la rivière à la Loutre (CkEm-1), il n'est pas recommandé de procéder à sa fouille. L'intérêt historique et patrimonial du moulin à farine de la rivière à La Loutre est indéniable. Cependant les données recueillies sur le site, les données historiques qui sont disponibles et la présence de plusieurs moulins qui ont déjà fait l'objet de mise en valeur dans la région de Charlevoix, sont à notre avis suffisants. Cependant, il est recommandé que les meules de pierre présentes sur le site soient prélevées et remis à un organisme en patrimoine ou à toutes autres instances s'intéressant à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine charlevoisien.



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages consultés

ADAM-VILLENEUVE, FRANCINE et CYRILLE FELTEAU

1978 *Les moulins à eau de la Vallée du Saint-Laurent*. Les Éditions de l'Homme Ltée, Montréal, 476 pages.

ARCHÉOTEC INC.

2008 *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*. Québec, Ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine, Québec, pages.

ARKÉOS INC.

1996a *Inventaires archéologiques 1995*. MTQ Direction de Québec, Service inventaires et plans, rapport inédit, 88 pages.

BRASSARD, MICHEL et MYRIAM LECLERC

2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec : guide à l'usage des amateurs et des professionnels*. Célat, Université Laval, Québec, 207 pages.

ETHNOSCOP

1984 *Étude de potentiel archéologique. Route 138, Clermont/Cap-à-l'Aigle*. Ministère des Transports du Québec, Direction des expertises et normes, Service de l'environnement, Division des études d'impact, 72 pages.

1997f *Inventaire archéologique (Été 2006). Direction de la Capitale-Nationale. Direction générale de Québec et de l'Est*. MTQ, rapport inédit, 12 pages.

GRAVEL, DENIS

1995 *Moulins et meuniers du Bas-Lachine, 1667-1890*. Septentrion, Sillery, 120 pages.

JEAN, RÉGIS

1978 *La charpenterie des moulins à farine au XIXe siècle dans la région de Kamouraska et de Rivière-du-Loup*. Thèse de maîtrise, Université Laval, Québec, 341 pages.

LALIBERTÉ, MARCEL

1994 *Inventaires archéologiques, Direction générale de l'Est, Service du support technique, 1994. MTQ, rapport inédit, 44 pages.*

LAMBERT, SERGE et CAROLINE ROY

2001 *Une histoire d'appartenance. Charlevoix. Les Éditions GID, Québec, 187 pages.*

LANGLOIS, MICHEL

2005 *Des moulins et des hommes, 1608-1700. Maison des ancêtres, Drummondville, 287 pages.*

PELLETIER, LOUIS

2008 *La seigneurie de Mount Murray. Autour de La Malbaie 1761-1860. Les éditions du Septentrion, Sillery (Québec), 398 pages.*

PERRON, NORMAND et SERGE GAUTHIER

2000 *Histoire de Charlevoix. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 387 pages.*

PINTAL, JEAN-YVES

1997b *Inventaire archéologiques. Direction de Québec. MTQ, rapport inédit, 81 pages.*

2001b

Inventaires archéologiques. Direction de Québec (été 2000). MTQ, rapport inédit, 61 pages.

RURALYS

2007 Recherche historique dans le cadre de l'inventaire archéologique-Pont de la rivière à la Loutre-route 138-municipalité de la Malbaie-Projet MTQ no 154-99-0643, rapport inédit, 5 pages.

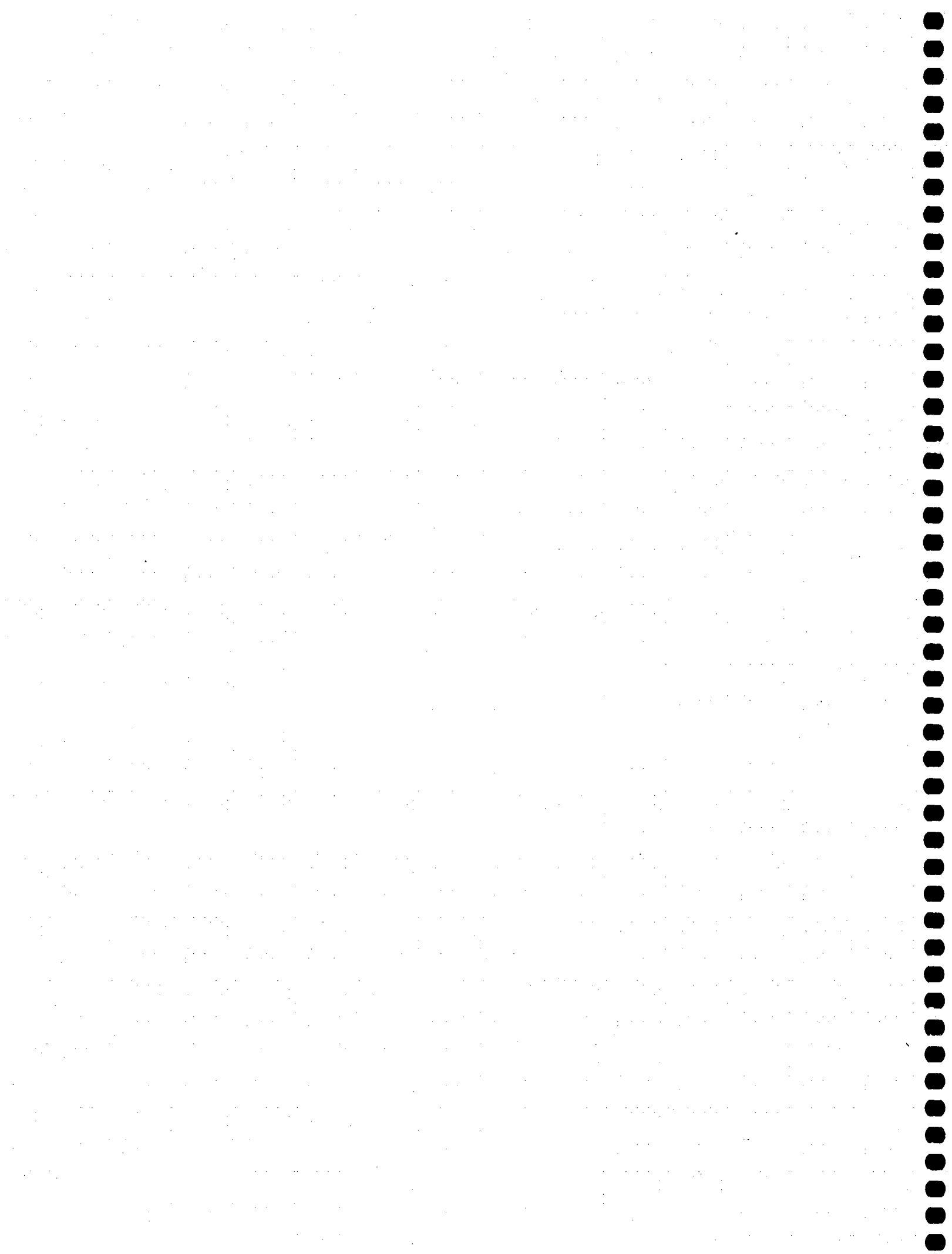
Documents cartographiques

DUBERGER, JEAN-BAPTISTE

1852 *Procès-verbal d'arpentage et plan figuratif des terrains du moulin à farine à la Rivière à la Loutre dans la 1^{ère} concession du Cap-à-l'aigle, arpenté et borné à la réquisition de l'honorable John Malcom Fraser, ANQ, Cote du Fonds CA 304-3, numéro 42, MS CA 304-3/5 #7 15 novembre 1852.*

ANNEXE 1

Catalogue des photographies



Catalogue des photographies

Projet no 154-99-0643, rivière à la Loutre, La Malbaie, inventaire archéologique 2008

Archéologue : D Duchaine

Site : CkEm-1

Date	Cliché	Description	Orientation
25-juin-08	MRLOU08.1	Vue générale de la partie sud de l'emprise	S
25-juin-08	MRLOU08.2	Dégagement des vestiges de la maison du meunier	NE
26-juin-08	MRLOU08.3	Vue générale de l'emprise, après le débroussaillage	O
26-juin-08	MRLOU08.4	Vue générale de l'emprise, après le débroussaillage	S
26-juin-08	MRLOU08.5	Vue générale des vestiges du moulin; en cours de débroussaillage	N
26-juin-08	MRLOU08.6	Paroi nord d'un sondage réalisé près de la rivière	NNO
26-juin-08	MRLOU08.7	Rive ouest de la rivière à la Loutre	N
26-juin-08	MRLOU08.8	Surface du sondage 1A (extérieur maison)	NO
26-juin-08	MRLOU08.9	Surface du sondage 2A (intérieur maison)	NO
26-juin-08	MRLOU08.10	Paroi ouest d'un sondage réalisé dans la portion nord de l'emprise	
26-juin-08	MRLOU08.11	Vue générale de la partie nord de l'emprise, près de la route	O
26-juin-08	MRLOU08.12	Vue générale de l'emprise et de la route 138	O
26-juin-08	MRLOU08.13	Vue générale de la limite ouest de l'emprise	SO
26-juin-08	MRLOU08.14	Vue générale de l'emprise	S
26-juin-08	MRLOU08.15	Vue générale de l'emprise et du site	SE
26-juin-08	MRLOU08.16	Vue générale de l'emprise et de la rivière en arrière-plan	E
26-juin-08	MRLOU08.17	Vue de la route 138 et du pont de la rivière à la Loutre	N
26-juin-08	MRLOU08.18	Vue de la partie sud de l'emprise, après le débroussaillage	SO
26-juin-08	MRLOU08.19	Vue de la partie sud de l'emprise, après le débroussaillage	NE
26-juin-08	MRLOU08.20	Vue des vestiges de la maison en cours de dégagement	NE
26-juin-08	MRLOU08.21	Vue d'un tuyau associé aux vestiges du moulin	NO
26-juin-08	MRLOU08.22	Vue de l'emprise et de la route 138	NE
26-juin-08	MRLOU08.23	Vue de la rivière à la Loutre	NE
26-juin-08	MRLOU08.24	Surface du lot 2A2	N
26-juin-08	MRLOU08.25	Vue des vestiges du moulin, avant le dégagement	O
27-juin-08	MRLOU08.26	Vue des vestiges du moulin et du canal d'amenée d'eau	NO
27-juin-08	MRLOU08.27	Vue des vestiges du moulin, avant le dégagement	O
27-juin-08	MRLOU08.28	Vue des vestiges du moulin, avant le dégagement	NNO
27-juin-08	MRLOU08.29	Vue du tuyau 1C400	NNO

Catalogue des photographies
Projet no 154-99-0643, rivière à la Loutre, La Malbaie, inventaire archéologique 2008

Archéologue : D Duchaine

Site : CKEm-1

Date	Cliché	Description	Orientation
27-juin-08	MRLOU08.30	Détail extrémité nord du tuyau et vis d'ancrage	NNO
27-juin-08	MRLOU08.31	Détail extrémité sud du tuyau et vis d'ancrage	NNO
27-juin-08	MRLOU08.32	Détail vis d'ancrage du tuyau, extrémité nord	NNO
27-juin-08	MRLOU08.33	Détail section est du parement sud du mur nord de la maison du meunier	NNE
27-juin-08	MRLOU08.34	Détail section ouest du parement sud du mur nord de la maison du meunier	NNE
27-juin-08	MRLOU08.35	Détail du roc qui a été creusé en vue de l'aménagement d'une partie plus profonde	SSO
27-juin-08	MRLOU08.36	Partie plus profonde de la maison	SSO
27-juin-08	MRLOU08.37	Pièce de bois appartenant à un plancher? découverte dans la partie excavée de la maison	S
27-juin-08	MRLOU08.38	Détail du roc qui a été excavé en vue de l'aménagement d'une partie plus profonde	NNE
27-juin-08	MRLOU08.39	Pièces de bois appartenant à un plancher? découvertes dans la partie excavée de la maison	S
27-juin-08	MRLOU08.40	Vue du parement est d'une section du mur ouest de la maison du meunier	NO
27-juin-08	MRLOU08.41	Détail d'une section du parement nord du mur nord de la maison du meunier	SO
27-juin-08	MRLOU08.42	Extrémité ouest du mur nord de la maison du meunier	SSE
27-juin-08	MRLOU08.43	Vue générale du dessus du mur nord de la maison du meunier	SSE
27-juin-08	MRLOU08.44	Parement nord de la section est du mur sud de la maison du meunier	SO
27-juin-08	MRLOU08.45	Coin intérieur sud-est de la maison, photo floue	S
27-juin-08	MRLOU08.46	Seuil (?) de l'entrée sud de la maison du meunier	SO
27-juin-08	MRLOU08.47	Extrémité est de la portion est du mur sud de la maison du meunier	SE
28-juin-08	MRLOU08.48	Vue du roc dans le sondage 2A	SO
28-juin-08	MRLOU08.49	Vue du parement nord de la section ouest du mur sud de la maison du meunier	SO
28-juin-08	MRLOU08.50	Parement nord de la section est du mur sud de la maison du meunier	SO
28-juin-08	MRLOU08.51	Vue du roc dans le sondage 2A	NO
28-juin-08	MRLOU08.52	Vue du parement nord de la section ouest du mur sud de la maison	SO
28-juin-08	MRLOU08.53	Amas de pierres formant la limite ouest de la maison du meunier	NO
28-juin-08	MRLOU08.54	Vue générale du mur nord de la maison montrant la section creusée en avant-plan	NE
28-juin-08	MRLOU08.55	Meule A située à travers les vestiges du moulin	NO
28-juin-08	MRLOU08.56	Meule B située à travers les vestiges du moulin	NO
28-juin-08	MRLOU08.57	Vue de l'extrémité sud de la pièce d'engrenage située à travers les vestiges du moulin	N
28-juin-08	MRLOU08.58	Vue générale de l'extrémité nord de la pièce d'engrenage située à travers les vestiges du moulin	N

Catalogue des photographies

Projet no 154-99-0643, rivière à la Loutre, La Malbaie, inventaire archéologique 2008

Archéologue : D Duchaine

Site : CkEm-1

Date	Cliché	Description	Orientation
28-juin-08	MRLOU08.59	Vue d'ensemble du parement sud du mur nord de la maison du meunier	NE
28-juin-08	MRLOU08.60	Section du parement sud du mur nord de la maison du meunier	NE
28-juin-08	MRLOU08.61	Vue générale du mur sud de la maison du meunier avec l'entrée	SO
28-juin-08	MRLOU08.62	Amas de pierres formant la limite ouest de la maison du meunier	O
28-juin-08	MRLOU08.63	Pierre taillée dégagée à l'ouest de l'amas de pierres	O
28-juin-08	MRLOU08.64	Parement nord de l'extrémité est du mur nord de la maison, avec flash	SO
28-juin-08	MRLOU08.65	Parement nord de l'extrémité est du mur nord de la maison du meunier	SO
28-juin-08	MRLOU08.66	Vue générale de la partie nord de la maison du meunier	NO
28-juin-08	MRLOU08.67	Extrémité est du mur nord de la maison du meunier	NO
28-juin-08	MRLOU08.68	Coin nord-est de la maison du meunier	NO
28-juin-08	MRLOU08.69	Vue d'ensemble du solage du hangar (?)	NO
28-juin-08	MRLOU08.70	Section nord du solage du hangar (?)	NO
28-juin-08	MRLOU08.71	Vue d'ensemble du solage du hangar (?)	SE
28-juin-08	MRLOU08.72	Vue d'ensemble du solage du hangar (?)	SO
28-juin-08	MRLOU08.73	Vue de la partie nord et du mur nord de la maison du meunier, photo floue	NE
28-juin-08	MRLOU08.74	Vue en plongée de la section ouest du mur sud de la maison du meunier	
28-juin-08	MRLOU08.75	Vue du coin sud-est de la maison du meunier, photo floue	S
28-juin-08	MRLOU08.76	Vue d'ensemble des vestiges du moulin, photo floue	N
28-juin-08	MRLOU08.77	Vue d'ensemble des vestiges du moulin, photo floue	N
28-juin-08	MRLOU08.78	Vue d'ensemble de l'amas de pierres	O
28-juin-08	MRLOU08.79	Vue d'ensemble de l'amas de pierres et les vestiges du moulin en arrière-plan	NO
28-juin-08	MRLOU08.80	Vue d'ensemble de l'amas de pierres, des vestiges du moulin et de la maison	N
28-juin-08	MRLOU08.81	Vue en plongée de la section ouest du mur sud de la maison du meunier et des sondages 1A et 2A	
28-juin-08	MRLOU08.82	Vue de la chute	NO
28-juin-08	MRLOU08.83	Vue de la chute	NO
28-juin-08	MRLOU08.84	Vue d'ensemble de la chute	NO
28-juin-08	MRLOU08.85	Vue d'ensemble de la chute	NO
29-juin-08	MRLOU08.86	Vue de l'extrémité ouest de la chute et de la rivière à la Loutre	NO
29-juin-08	MRLOU08.87	Vue d'ensemble de la chute et des vestiges du moulin en arrière-plan	SE

Catalogue des photographies

Projet no 154-99-0643, rivière à la Loutre, La Malbaie, inventaire archéologique 2008

Archéologue : D Duchaine

Site : CkEm-1

Date	Cliché	Description	Orientation
29-juin-08	MRLOU08.88	Sondage 1A en cours de fouille	NO
29-juin-08	MRLOU08.89	Artefacts présents à proximité de l'amas de pierres	N
29-juin-08	MRLOU08.90	Entrée sud de la maison du meunier	SO
29-juin-08	MRLOU08.91	Vestiges du mur ouest de la maison du meunier	NO
29-juin-08	MRLOU08.92	Vestiges du mur ouest de la maison du meunier	O
29-juin-08	MRLOU08.93	Structure s'apparentant à un escalier qui conduisant à la partie excavée de la maison du meunier	NO
29-juin-08	MRLOU08.94	Vue d'ensemble du mur sud de la maison du meunier avec l'entrée	SO
29-juin-08	MRLOU08.95	Vue du coin sud-ouest de la maison du meunier	O
29-juin-08	MRLOU08.96	Vestige découvert près des vestiges du hangar (?)	NO
29-juin-08	MRLOU08.97	Vue d'ensemble des vestiges du solage du hangar (?)	NO
29-juin-08	MRLOU08.98	Vue d'ensemble des vestiges du solage du hangar (?)	S
29-juin-08	MRLOU08.99	Grande bande de métal découverte à l'ouest des vestiges du hangar (?)	S
29-juin-08	MRLOU08.100	Vestige découvert à l'est du mur nord de la maison du meunier	NE
29-juin-08	MRLOU08.101	Vue générale du parement nord du mur nord de la maison du meunier	SO
29-juin-08	MRLOU08.102	Paroi nord d'un sondage effectué entre les vestiges du moulin et ceux de la maison du meunier	NO
29-juin-08	MRLOU08.103	Paroi nord d'un sondage effectué entre les vestiges du moulin et ceux de la maison du meunier, le roc était peu profond	O
29-juin-08	MRLOU08.104	Planche de bois, vestiges du moulin	SE
29-juin-08	MRLOU08.105	Pièce en forme de tronc, vestiges du moulin	SE
29-juin-08	MRLOU08.106	Vue d'ensemble des pièces de bois, vestiges du moulin	E
29-juin-08	MRLOU08.107	Vue des pièces de bois et vestiges de la maison du meunier en arrière-plan, photo floue	SE
29-juin-08	MRLOU08.108	Vue des pièces de bois et vestiges de la maison du meunier en arrière-plan	E
29-juin-08	MRLOU08.109	Ensemble est de pièces de bois	E
29-juin-08	MRLOU08.110	Ensemble est de pièces de bois comprenant pièces équarries et des madriers	E
29-juin-08	MRLOU08.111	Pièces de bois localisées dans la partie nord de la concentration est	NE
29-juin-08	MRLOU08.112	Pièces de bois localisées dans la partie nord de la concentration est	SE
29-juin-08	MRLOU08.113	Vue d'une pièce équarrie, vestiges du moulin	NE
29-juin-08	MRLOU08.114	Détail d'une pièce équarrie dont l'extrémité est coupée en biseau	O
29-juin-08	MRLOU08.115	Pièce de bois équarrie dont le centre semble avoir été évidé	NE
29-juin-08	MRLOU08.116	Pièce de bois qui a conservé sa forme originale	NO

Catalogue des photographies

Projet no 154-99-0643, rivière à la Loutre, La Malbaie, inventaire archéologique 2008

Archéologue : D Duchaine

Site : CkEm-1

Date	Cliché	Description	Orientation
29-juin-08	MRLOU08.117	Madrier fixé par un clou tréfilé à une pièce de bois en forme de tronc	SE
29-juin-08	MRLOU08.118	Pièces de bois localisées dans la partie nord de l'ensemble est	S
29-juin-08	MRLOU08.119	Détail d'une mortaise visible sur le côté d'une pièce équarrie	O
29-juin-08	MRLOU08.120	Détail de l'extrémité avec tenon incomplet d'une pièce équarrie	SO
29-juin-08	MRLOU08.121	Détail de l'extrémité avec tenon incomplet d'une pièce équarrie	SO
29-juin-08	MRLOU08.122	Encoche à l'extrémité d'une pièce ayant conservé sa forme originale	O
29-juin-08	MRLOU08.123	Tige filetée en métal ferreux insérée dans une pièce équarrie	E
29-juin-08	MRLOU08.124	Encoches visibles à l'extrémité d'une pièce équarrie	NE
29-juin-08	MRLOU08.125	Encoches visibles à l'extrémité d'une pièce équarrie	O
29-juin-08	MRLOU08.126	Pièce de bois ayant conservé sa forme originale	NO
29-juin-08	MRLOU08.127	Ensemble de pièces de bois, vestiges du moulin	NO
29-juin-08	MRLOU08.128	Vue générale de l'ensemble ouest des vestiges du moulin, photo floue	N
29-juin-08	MRLOU08.129	Vue générale de l'ensemble ouest des vestiges du moulin	NO
29-juin-08	MRLOU08.130	Vue générale de l'ensemble est des vestiges du moulin, photo floue	NE
29-juin-08	MRLOU08.131	Vue générale de l'ensemble ouest des vestiges du moulin, photo floue	NO
29-juin-08	MRLOU08.132	Vue générale du mur nord de la maison du meunier, photo floue	E
29-juin-08	MRLOU08.133	Vue générale de la partie sud de la maison du meunier, photo floue	S
15-sept-08	MRLOU08.134	Pièce équarrie, vestiges du moulin	NE
15-sept-08	MRLOU08.135	Ensemble de pièces de bois, vestiges du moulin	O
15-sept-08	MRLOU08.136	Encoche visible sur une pièce équarrie	O
15-sept-08	MRLOU08.137	Détail encoche	O
15-sept-08	MRLOU08.138	Traces de scie sur l'extrémité d'une pièce équarrie, photo floue	N
15-sept-08	MRLOU08.139	Détail partie supérieure de la pièce d'engrenage	NO
15-sept-08	MRLOU08.140	Détail mode de fixation de la pièce d'engrenage à une pièce de bois	NO
15-sept-08	MRLOU08.141	Détail partie inférieure de la pièce d'engrenage	NO
15-sept-08	MRLOU08.142	Vue des vestiges du moulin	N
15-sept-08	MRLOU08.143	Détail mode de fixation des pièces de bois entre elles	N
15-sept-08	MRLOU08.144	Détail mode de fixation des pièces de bois entre elles	NO
15-sept-08	MRLOU08.145	Vue de l'ensemble ouest des vestiges du moulin	SO

Catalogue des photographies

Projet no 154-99-0643, rivière à la Loutre, La Malbaie, inventaire archéologique 2008

Archéologue : D Duchaine

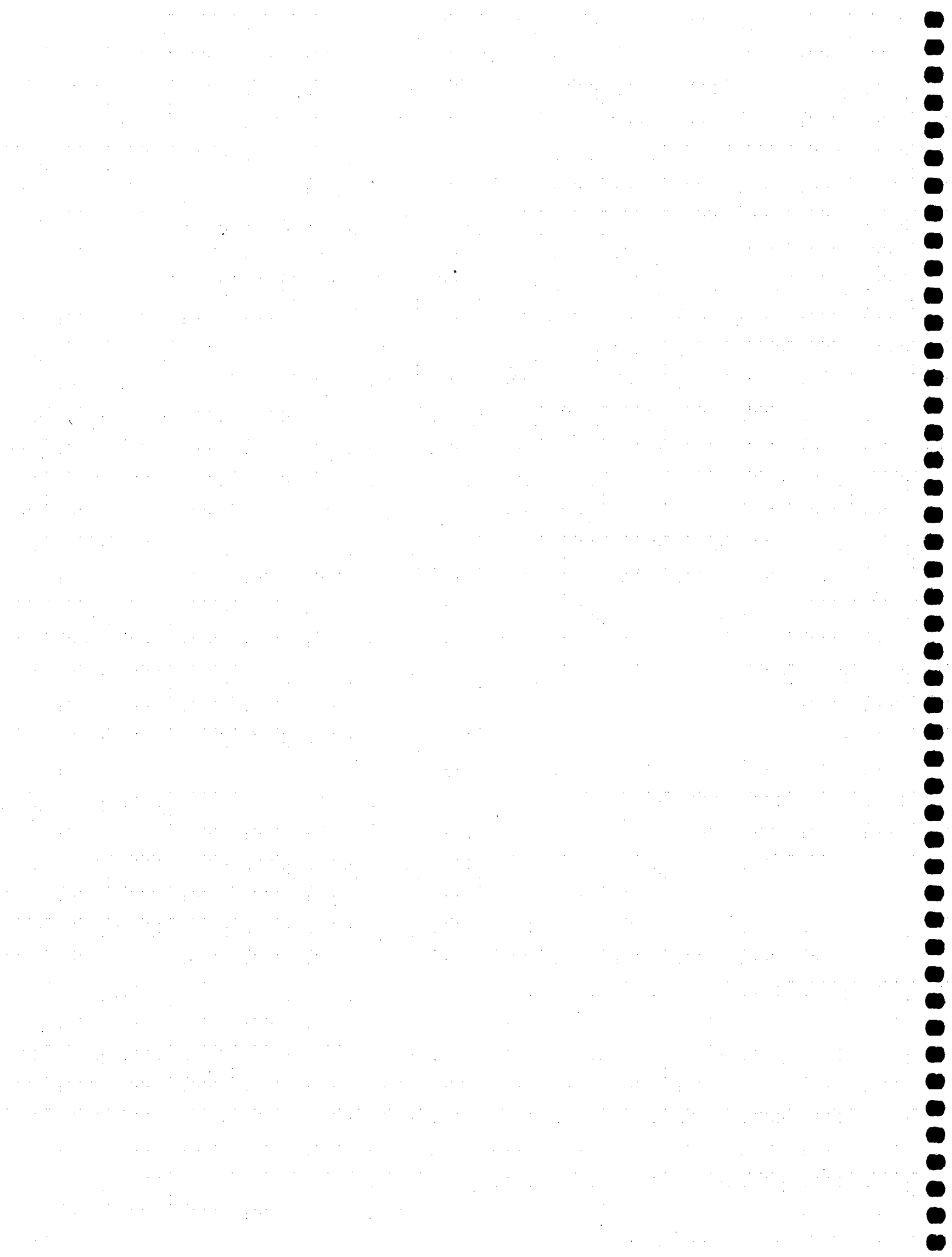
Site : CkEm-1

Date	Cliché	Description	Orientation
15-sept-08	MRLOU08.146	Détail encoche dans une pièce équarrie	SE
15-sept-08	MRLOU08.147	Détail tige filetée insérée dans pièce de bois	NE
15-sept-08	MRLOU08.148	Détail partie inférieure de la pièce d'engrenage	E
15-sept-08	MRLOU08.149	Détail madrier fixé à une autre pièce de bois à l'aide d'un clou tréfilé	NO
15-sept-08	MRLOU08.150	Détail clou tréfilé inséré dans madrier	NE
15-sept-08	MRLOU08.151	Détail traces d'équarissage d'une pièce de bois	SO
15-sept-08	MRLOU08.152	Détail pièce de métal fixée sur une pièce de bois équarrie	NO
15-sept-08	MRLOU08.153	Vue d'ensemble de l'ensemble ouest des vestiges du moulin	N
15-sept-08	MRLOU08.154	Vue d'ensemble de l'ensemble est des vestiges du moulin	NE
15-sept-08	MRLOU08.155	Vue des meules, photo floue	N
15-sept-08	MRLOU08.156	Détail pièce équarrie	NO
15-sept-08	MRLOU08.157	Détail madrier fixé à une autre pièce de bois à l'aide d'un clou tréfilé	N
15-sept-08	MRLOU08.158	Pièces de bois fixées entre elles	NE
15-sept-08	MRLOU08.159	Détail pièces de bois fixées sur une pièce équarrie.	SO
15-sept-08	MRLOU08.160	Pièces de bois appartenant aux vestiges du moulin	O
15-sept-08	MRLOU08.161	Vue d'une pièce équarrie avec encoches	NO
15-sept-08	MRLOU08.162	Détail épaisseur madrier	NO
15-sept-08	MRLOU08.163	Vue d'ensemble d'un tronc à l'extrémité duquel est fixé un madrier	SO
15-sept-08	MRLOU08.164	Détail tronc	SO
15-sept-08	MRLOU08.165	Détail diamètre tronc	O
15-sept-08	MRLOU08.166	Détail pièces de bois associées à l'engrenage	NO
15-sept-08	MRLOU08.167	Détail encoche pièces de bois associées à l'engrenage	NO
15-sept-08	MRLOU08.168	Détail encoche sur pièce équarrie	NO
15-sept-08	MRLOU08.169	Détail mortaise sur pièce équarrie	N
15-sept-08	MRLOU08.170	Vue d'ensemble d'une pièce équarrie avec deux encoches	SO

RURALYS

ANNEXE 2

Catalogue des artefacts



INVENTAIRE DES ARTEFACTS					
Lot	Matériau	Objet	Nb. Art.	Commentaires	Décor
1A1	verre teinté vert	vitre	284		
1A1	verre teinté vert	indéterminé	1		
1A1	métal ferreux	broche	1	fragment de broche torsadée	
1A1	métal ferreux	grille égout?	1	section mesurant 16 cm de longueur sur 13 cm de largeur sur 5 cm d'épaisseur;s'apparentant à une grille d'égout avec fentes à intervalle régulier	
1A1	métal ferreux	fixation	1	pièce en forme soupape donc légèrement courbée mesurant 17 cm de longueur sur 10 cm de largeur avec une poignée au dessus et 1 trou à chaque extrémité dans le lequel est inséré un clou tréfilé mesurant au moins 11 cm de longueur; sert à fixer une pièce sur une autre	
1A1	fer laminé	clou	3		
1A1	mortier	indéterminé	1	fragment de mortier récent contenant des inclusions de sable et de brique	
1A1	pierre granitique	meule?	9	fragments de pierre granitique de différentes grosseurs s'apparentant à la pierre dont sont constituées les meules	
2A1	verre incolore	vitre	2		
2A1	verre incolore	contenant	1		
2A1	verre teinté vert	vitre	12		
2A1	t.c.c. non vernissée	brique	1	corps de couleur rouge vin; 19 cm X 8 cm X 5,5 cm; trace de mortier récent sur une face	
2A1	métal ferreux	boîte de conserve	2	fragments de couvercle	
2A1	fer laminé	clou	3	longueur variant entre 8 et 15 cm	
2A1	mortier	indéterminé	1	fragment de mortier récent de couleur beige jaunâtre	
2A1	cuir	indéterminé	1	fragment de cuir avec 3 perforations (oeillets)	
2A2	verre incolore	contenant	1		
2A2	verre teinté vert	vitre	6		
2A2	t.c.f. blanche vitrifiée	indéterminé	1		
2A2	fer laminé	clou	1	incomplet; longueur de 11,5 cm	
2A2	fer tréfilé	clou	1	longueur de 5 cm	
1B	verre teinté vert	vitre	1		
1B	fer forgé	clou	1		

INVENTAIRE DES ARTEFACTS					
Lot	Matériau	Objet	Nb. Art.	Commentaires	Décor
1B	fer laminé	clou	1		
1B	métal ferreux	indéterminé	1		
2B	verre incolore	contenant	1		
2B	verre de couleur verte	bouteille	1	fragment de cul de bouteille	
2B	métal ferreux	anneau	2	anneaux de métal dont le diamètre varie entre 5 et 12 cm	
2B	métal ferreux	robinet	1	fragment d'un robinet?	
2B	métal ferreux	écrou	1	de forme carrée (1,5 cm de côté)	
2B	métal ferreux	rondelle	2	de forme circulaire (2,5 cm de diamètre)	
2B	fer forgé	clou	1	longueur de 15 cm	
2B	fer tréfilé	clou	1	longueur de 15,5 cm	
2B	fer tréfilé	vis	3	longueur variant entre 11 et 17 cm; section filetée	
3B	fer laminé	clou	2		
3B	fer tréfilé	clou	2		
1C1	verre incolore	contenant	1		
1C1	verre teinté vert	vitre	1		
1C1	verre de couleur verte	bouteille	1		
1C1	t.c.c. non vernissée	brique	2	fragments de brique dont le corps est de couleur orange foncé	
1C1	métal ferreux	indéterminé	1		
1C1	fer forgé	clou	3		
1C1	fer tréfilé	clou	1		
2C1	verre teinté vert	vitre	5		
2C1	verre de couleur verte	bouteille	2	bouteille carrée? Stries verticales (traces de moule)	
2C1	t.c.f. blanche vitrifiée	indéterminé	1		
2C1	métal ferreux	indéterminé	2		
2C1	fer tréfilé	clou	3	longueur variant entre 10 et 15 cm	
3C1	verre teinté vert	vitre	3		
3C1	verre de couleur verte	bouteille	1	tesson de verre de couleur vert bouteille	
3C1	t.c.f. blanche	indéterminé	5	.	inscriptions " [...] DROIT [...] SON" "[...] UGHES & [...] ND" et armoirie;
3C1	t.c.f. blanche vitrifiée	indéterminé	1	rebord	

INVENTAIRE DES ARTEFACTS					
Lot	Matériau	Objet	Nb. Art.	Commentaires	Décor
3C1	terre cuite fine à pipe blanche	pipe	2	fragments de fourneau dont un presque complet	motifs de grains et de cannelures moulés
3C1	métal ferreux	indéterminé	1		
3C1	fer forgé	clou	2		
3C1	fer laminé	clou	1		
3C1	fer tréfilé	clou	11	Longueur variant entre 6 et 15 cm	
3C1	fer tréfilé	broche	1	fragment	
4C1	fer tréfilé	clou	2	longueur variant entre et 11 et 15 cm	
5C1	os	mammifère	1		
5C1	verre incolore	lampe à huile	3	rebords dentelés d'une cheminée de lampe à l'huile	
5C1	verre incolore	contenant	2		
5C1	verre teinté vert	vitre	13		
5C1	verre teinté vert	bouteille	1	hauteur de 22 cm et diamètre de la base est de 6 cm	inscription: "CETTE BOUTEILLE EST LA PROPRIÉTÉ DE E FORTIER & CL QUÉBEC"
5C1	verre coloré opaque	bouton	1	bouton (1,3 cm de diam.) à quatre perforations en verre opaque de couleur blanche	
5C1	verre de couleur verte	bouteille carrée	1		
5C1	verre de couleur verte	bouteille	4		
5C1	t.c.c. non vernissée	indéterminé	1		
5C1	t.c.f. à corps tendre	indéterminé	1	tesson altéré par le feu/chaleur	
5C1	t.c.f. chamois vernissée de type Rockingham	théière?	1	rebord	
5C1	t.c.f. blanche	assiette	4		
5C1	t.c.f. blanche vitrifiée	indéterminé	1		décor de couleur verte et mauve; motifs indéterminés
5C1	t.c.f. blanche vitrifiée	pot de chambre?	4	rebord	
5C1	grès cérame grossier glaçuré au sel	contenant	1		
5C1	porcelaine utilitaire	bouton de porte	1		

INVENTAIRE DES ARTEFACTS					
Lot	Matériau	Objet	Nb. Art.	Commentaires	Décor
5C1	métal ferreux	indéterminé	4		
5C1	métal ferreux	boucle	1	boucle de soulier de forme carrée mesurant environ 4 cm de côté	
5C1	métal ferreux	broche	1	fragment	
5C1	métal ferreux	ressort	1		
5C1	métal ferreux	poinçon	2	longueur de 15 et de 19,5 cm; tête plate et circulaire et extrémité pointue	
5C1	métal ferreux	sceau	1	poignée de sceau	
5C1	métal ferreux	poêle?	1	pièce dont le rebord est côtelé, peut-être plaque de poêle	
5C1	fer forgé	clou	7		
5C1	fer laminé	clou	3		
5C1	fer tréfilé	clou	11		
5C1	fer tréfilé	tige filetée et boulon	1	longueur de 20,5 cm; filetée aux deux extrémités et boulon qui est inséré de forme carrée (1 cm d'épaisseur)	
Nettoyage murs maison	os	mammifère	1	os de boucherie	
Nettoyage murs maison	verre incolore	bouteille	2		inscription: "[...] W. Fitch Co. Canada"
Nettoyage murs maison	verre teinté vert	vitre	3		
Nettoyage murs maison	t.c.f. blanche	assiette	1		inscription: " [...] Teakin [...] ndr"
Nettoyage murs maison	t.c.f. blanche vitrifié	indéterminé	2		fines lignes bleues
Nettoyage murs maison	plastique	indéterminé	1	fragment de plastique de couleur rose pâle jaunâtre dont la forme ressemble à trois dents de fourchette mais très rapprochées	
Nettoyage murs maison	plastique	boite	1	boîte rectangulaire à deux compartiments (7 cm de longueur sur 6 cm de largeur sur 1,5 cm d'épaisseur) avec couvercle de couleur beige jaunâtre	de marque " Gayla"
Nettoyage mur nord maison	verre incolore et plastique	bouteille	1	bouteille d'alcool de forme rectangulaire et bouchon vissable en plastique opaque de couleur noire	
Nettoyage mur nord maison	verre incolore	contenant	1		

INVENTAIRE DES ARTEFACTS					
Lot	Matériau	Objet	Nb. Art.	Commentaires	Décor
Nettoyage mur nord maison	verre teinté vert	vitre	5		
Nettoyage mur nord maison	verre coloré opaque	contenant	1	tesson de rebord de couleur blanche	
Nettoyage mur nord maison	verre de couleur brune	bouteille	1		
Nettoyage mur nord maison	métal ferreux	contenant	1	rebord de contenant indéterminé	
Nettoyage mur nord maison	métal ferreux	écrou	1	de forme carrée (8 cm de côté) avec perforation centrale (2,5 cm de diam.)	
Nettoyage mur nord maison	métal ferreux	boîte de conserve	12	fragments de boîte de conserve dont 4 de fragments de rebords	
Nettoyage mur nord maison	bois	indéterminé	2	pièces de bois de forme rectangulaire (14 cm X 4 cm X 4 cm) avec encoche centrale en forme de demi-cercle	
Nettoyage mur nord maison	mortier	indéterminé	1	fragment de mortier récent contenant sable et ciment	
Nettoyage mur nord maison	caoutchouc	semelle	1		
Nettoyage mur nord maison	caoutchouc	chaussure	1	couvre-chaussure	
Nettoyage mur nord maison	cuir	botte	2	fragments de botte en cuir avec oeillets	
Nettoyage mur nord maison	plastique	bol	1	fragment de bol de couleur bleu pâle opaque	
Nettoyage maison section est	verre incolore	vitre	8		
Nettoyage maison section est	verre teinté vert	vitre	24		
Nettoyage maison section est	verre de couleur brune	bouteille	1		

INVENTAIRE DES ARTEFACTS					
Lot	Matériau	Objet	Nb. Art.	Commentaires	Décor
Nettoyage maison section est	t.c.f.blanche	plat creux	6	3 tessons de rebord et 1 fragment d'anse	ligne dorée peinte à la main sur le rebord et de part et d'autre de l'anse et motifs moulés de perles et de lignes
Nettoyage maison section est	t.c.f.blanche vitrifiée	indéterminé	2	fragment	motifs floraux imprimés de couleur bleue, verte et brune
Nettoyage maison section est	t.c.f. chamois vernissée de type Rockingham	indéterminé	1		
Nettoyage maison section est	fer laminé	clou	2	longueur de 8 cm	
Nettoyage maison section est	fer tréfilé	clou	6	longueur variant entre 3 et 15,5 cm	
Nettoyage maison section est	fer tréfilé	clou?	1	tige pointue d'une longueur de 37,5 cm; manque tête	
Nettoyage maison section est	métal ferreux	charnière	1	fragment de charnière	
Nettoyage maison section est	aluminium	plaque	1	fragment de plaque cloutée (3 clous tréfilés); 13 cm de longueur et 5 cm de largeur	
Nettoyage maison section est	ciment	indéterminé	6	fragments de ciment dont un côté est recouvert d'une glaçure de couleur brun rougeâtre foncé	
Nettoyage dépendance	os	mammifère	2		
Nettoyage dépendance	verre de couleur verte	bouteille	3		
Nettoyage dépendance	métal ferreux	tuyau	1		
Nettoyage dépendance	métal ferreux	scie	2	fragments de lame de scie dont la longueur varie entre 42 et 61 cm et la largeur est de 5,5 cm	
Nettoyage dépendance	métal ferreux	charnière	1	lame de charnière perforée avec extrémité en queue de poisson (arrondie) d'une longueur de 29,5 cm, d'une largeur de 4 cm et d'une épaisseur de 0,6 cm	
Nettoyage dépendance	métal ferreux	écrou	5	écrous insérés sur les tiges filetées; forme hexagonale ou carrée (3 cm de côté et au moins 1 cm d'épaisseur)	

INVENTAIRE DES ARTEFACTS					
Lot	Matériau	Objet	Nb. Art.	Commentaires	Décor
Nettoyage dépendance	fer forgé	clou	4	longueur variant entre 3 cm et 10 cm	
Nettoyage dépendance	fer laminé	clou	13	longueur variant entre 7 de 12 cm	
Nettoyage dépendance	fer tréfilé	clou	18	longueur variant entre 4 et 10 cm	
Nettoyage dépendance	fer tréfilé	tige filetée	6	tiges dont le diamètre varie entre 0,9 et 2,5 cm et la longueur entre 9,5 et 29 cm, filetée sur toute leur longueur ou seulement aux extrémités	
Nettoyage dépendance	fer tréfilé	broche	1	fragment	
Nettoyage dépendance	fer tréfilé	broche	1	branches de broche torsadées	
Nettoyage dépendance	plastique	indéterminé	1	fragment de plastique opaque de couleur blanche	
Nettoyage zone moulin	verre incolore	contenant	1		
Nettoyage zone moulin	verre teinté vert	vitre	13		
Nettoyage zone moulin	métal ferreux	écrou	1	de forme carrée et mesurant 3 cm de côté et 1,4 cm d'épaisseur; trou central de 1,8 cm de diamètre	
Nettoyage zone moulin	métal ferreux	indéterminé	1	fragment	
Nettoyage zone moulin	métal ferreux	plaque de fixation avec encoche	1	plaque de fixation mesurant 18 cm de longueur sur 5 cm de largeur et 0,8 cm d'épaisseur; perforation de 2,5 cm de diamètre à chaque extrémité et encoche au centre d'un côté mesurant 4,5 cm de largeur et au moins 1,5 cm de hauteur	
Nettoyage zone moulin	métal ferreux	plaque de fixation	7	plaques servant à fixer les pièces de bois entre elles; de forme variant entre ovale et rectangulaire aux coins arrondis; mesurent en moyenne 11 cm de longueur sur 4,5 cm de largeur et 0,2 à 1 cm d'épaisseur	
Nettoyage zone moulin	métal ferreux	plaque	1	de forme rectangulaire mesurant 8,5 cm de longueur sur 3,9 de largeur et 0,3 cm d'épaisseur	

INVENTAIRE DES ARTEFACTS					
Lot	Matériau	Objet	Nb. Art.	Commentaires	Décor
Nettoyage zone moulin	métal ferreux	contenant	9	rebords; fragments plus gros d'une boîte de conserve	
Nettoyage zone moulin	métal ferreux	charnière	1	lames fixe et mobile mesurant 9,5 cm de longueur sur 5 cm de largeur et 0,4 cm d'épaisseur; 4 perforations sur chacune	
Nettoyage zone moulin	fer forgé	clou	1	longueur de 4,5 cm; manque la tête	
Nettoyage zone moulin	fer tréfilé	tige et écrou	1	longueur de 19,5 cm et 1,2 cm de diam.; filetée aux deux extrémités sur 2 cm et un boulon inséré de forme carrée (2,3 cm de côté et 1 cm d'épaisseur)	
Nettoyage zone moulin	fer tréfilé	tige	1	longueur de 29 cm et 1,2 cm de diam.; filetée à une extrémité	
Nettoyage zone moulin	fer tréfilé	clou	17	longueur variant entre 7,5 et 20 cm	
Nettoyage zone moulin	caoutchouc	courroie	1	fragment de courroie d'une longueur de 17 cm de longueur, 4 cm de largeur et 0,2 cm d'épaisseur	

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 250 188